

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3730 du Mardi 3 Octobre 2017 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**Un Dimanche en Paroisse**

## Saint Kisito de Makélékélé



L'église Saint Kisito qui trône sur l'avenue de l'U.a. (P.9)

## Envois en mission dans l'Archidiocèse de Brazzaville

(P.8)

**Pour la première fois, un navire-hôpital chinois au Congo**

## L'«Arche de paix» prodiguera des soins gratuits de qualité



Le navire-hôpital chinois «Arche de paix» restera accosté au port de Pointe-Noire pendant huit jours. (P.3)

## Contentieux des élections législatives La Cour constitutionnelle n'a pas voulu suivre le précédent kenyan!

(P.3)

# Editorial Indépendances

**Musique**



## Non, Zao n'est pas mort!

(P.12)

**HILARY HOTEL**

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO

05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

# ANNONCE

## MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

### DIRECTION GENERALE DE LA MARINE MARCHANDE

#### Programmation des navires au Port Autonome de Pointe-Noire

### NAVIRES ATTENDUS

Date et heure d'arrivée	Nombre de jours Attente sur Rade	Navire	Consignataire	Longueur du Navire
28/09/17 10:45	4,2	ONEGO BURAN	MAERSK	123 m
02/10/17 16:00	0,0	LIMASSOL	CMA	117 m
02/10/17 18:00	0,0	MCP GRAZ	NDAL	117 m
04/10/17 06:00	0,0	AS VEGA	MAERSK	194 m
04/10/17 06:00	0,0	TEXAS	NDAL	304 m
04/10/17 08:00	0,0	KOTA DAHLIA	PIL	115 m
05/10/17 06:00	0,0	LETO	CMA	219 m
05/10/17 06:00	0,0	CATALINA	CMA	123 m
05/10/17 10:00	0,0	MCP ADAMAS	MAERSK	117 m
05/10/17 15:00	0,0	GRANDE ARGENTINA	Grimaldi	214 m
06/10/17 07:00	0,0	LANA	MAERSK	260 m
06/10/17 08:00	0,0	HANSA AUSTRALIA	NDAL	240 m
06/10/17 13:00	0,0	GOTEBORG	NDAL	117 m
07/10/17 08:00	0,0	GINA	CMA	123 m
09/10/17 08:00	0,0	CMA CGM QUARTZ	CMA	
10/10/17 08:00	0,0	CORCOVADO	MAERSK	207 m
10/10/17 08:00	0,0	NORDBALTIC	MAERSK	207 m
10/10/17 08:00	0,0	ANO KATO	CMA	131 m
11/10/17 06:00	0,0	CMA CGM TANCREDI	CMA	335 m
13/10/17 06:00	0,0	SEASPAN LEBU	CMA	261 m
13/10/17 08:00	0,0	CHOPIN	NDAL	240 m
16/10/17 06:00	0,0	CMA CGM JASPER	CMA	259 m
17/10/17 08:00	0,0	FRISIA KIEL	MAERSK	208 m
18/10/17 08:00	0,0	WIELAND	MAERSK	255 m
22/10/17 08:00	0,0	HS ROSSINI	CMA	228 m

### SITUATION QUAIS

	QUAI G4	QUAI G3	QUAI G1	QUAI D3	QUAI D2	QUAI D1
Navire	<b>CMA CGM ALMA VIVA</b>				<b>LIMASSOL</b>	
N° d'Escale OSC@R	171327CCALMAV2524				171508LIMASOL9	
undi 02-oct.-17	Accosté le 2/10 8 AM RAF à 07:00 AM 2 645 MVTS Prévision Sortie 4/10 6 AM				Accoste le 2/10 5 PM RAF à 0:00 AM 448 MVTS Prévision Sortie 3/10 10 PM	
Navire	<b>CMA CGM ALMA VIVA</b>			<b>MCP GRAZ</b>		
N° d'Escale OSC@R	171327CCALMAV2524					
mardi 03-oct.-17	Accosté le 2/10 8 AM RAF à 07:00 AM AC Prévision Sortie 4/10 6 AM			Accoste le 3/10 2 PM RAF à 07:00 AM 229 MVTS Prévision Sortie 4/10 9 PM		
Navire	<b>TEXAS</b>	<b>AS VEGA</b>		<b>KOTA DAHLIA</b>	<b>ONEGO BURAN</b>	
N° d'Escale OSC@R	171461TEXAS30262	171412ASVEGA1711				
mercredi 04-oct.-17	Accoste le 4/10 8 AM RAF à 07:00 AM 967 MVTS Prévision Sortie 6/10 8 AM	Accoste le 4/10 2 PM RAF à 07:00 AM 790 MVTS Prévision Sortie 5/10 4 PM		Accoste le 4/10 10 PM RAF à 07:00 AM 212 MVTS Prévision Sortie 5/10 8 PM	Accoste le 4/10 2 PM RAF à 07:00 AM 480 MVTS Prévision Sortie 5/10 8 PM	
Navire	<b>TEXAS</b>	<b>AS VEGA</b>				
N° d'Escale OSC@R	171461TEXAS30262	171412ASVEGA1711				
jeudi 05-oct.-17	Accoste le 4/10 8 AM RAF à 07:00 AM 967 MVTS Prévision Sortie 6/10 8 AM	Accoste le 4/10 2 PM RAF à 07:00 AM 790 MVTS Prévision Sortie 5/10 4 PM				
Navire	<b>TEXAS</b>					
N° d'Escale OSC@R	171461TEXAS30262					
vendredi 06-oct.-17	Accoste le 4/10 8 AM RAF à 07:00 AM 967 MVTS Prévision Sortie 6/10 8 AM					

Pour tous contacts: e-mail: marmarcongo@yahoo.fr

Pour la première fois, un navire-hôpital chinois au Congo

## L'«Arche de paix» prodiguera des soins gratuits de qualité

Dans le cadre de l'opération «Mission de l'Harmonie 2017», le navire-hôpital chinois «Arche de paix» de la marine chinoise mouillera au port de Pointe-Noire du 10 au 17 octobre prochain. Il entend prodiguer des soins gratuits aux populations congolaises. L'annonce officielle a été faite par l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Xia Huang, au cours d'un petit déjeuner de presse, vendredi 29 septembre, en sa résidence.

C'est exactement le mardi 10 octobre, à 10 heures, que l'«Arche de paix» accostera au Port de Pointe-Noire. Pour Xia Huang, le séjour du navire-hôpital chinois s'inscrit dans la droite ligne des relations de coopération amicales entre la Chine et le Congo. C'est une action qui couvre plusieurs volets, a rappelé l'ambassadeur: la coopération militaire, le volet de santé et l'action humanitaire. «C'est un navire-hôpital qui a la capacité de fournir les technologies, les traitements avec tous les équipements, avec toute l'équipe médicale, et un service de meilleure qualité. Le bateau sera ouvert au public, et en même temps, l'équipe médicale chinoise soignante va accueillir les patients triés par le ministère de la Santé et de la population. A ce sujet, nous sommes en étroite collaboration avec plusieurs départements ministériels de la République du Congo: le ministère de la Défense nationale, le ministère de la Santé, le ministère des Transports. Et donc, c'est une action de coopération, c'est une action d'amitié, une action humanitaire. L'équipe et le navire vont passer huit jours à Pointe-Noire», a expliqué le diplomate chinois. Tout en précisant que le navire va aussi envoyer des équipes itinérantes pour travailler dans différentes structures hospitalières dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

L'ambassadeur de Chine a tenu aussi à préciser que le Président Denis Sassou-Nguesso est le seul chef d'Etat africain à avoir effectué deux visites d'Etat en Chine. «Cela montre la qualité et l'excellence de nos relations de coopération amicale... Depuis le début de l'année, nous avons déjà eu quelques points saillants dans nos relations de coopération avec la visite du vice-ministre du Commerce, plusieurs ministres du Gouvernement congolais se sont rendus en Chine. Mais aujourd'hui, l'arrivée, le séjour au Congo de ce navire pourrait constituer un autre point saillant, parce que c'est la première fois que la Marine chinoise vient frapper à la porte de la République du Congo», a-t-il commenté.

### A propos du navire l'«Arche de paix»

L'«Arche de paix» est une plateforme maritime médicale autonome conçue et construite par la Chine et mise en service en 2008 avec le numéro de coque 866. Le navire-hôpital fait 178m de long et 24m de large et 35,5m de haut. Il a un tirant d'eau à pleine charge de 14300 tonnes, une capacité de résistance au vent de niveau 12, avec une vitesse de navigation maximale de 20 nœuds et une autonomie

de 5000 miles nautiques. Il possède un hélico pour évacuer les malades. Il compte à bord 300 lits (pendant la Mission Harmonie, on déploie normalement 20 lits) et plus de 2000 équipements médicaux modernes du genre radiographiques numériques, échographie Doppler couleur, gastroentérologie, analyseur biochimique automatique, moniteur multifonctionnel, respirateur et stérilisateur autoclavage. Pour cette mission, il y a également 112 membres du personnel médical dont plus de la moitié possède un diplôme de master ou de doctorat.

A bord de l'«Arche de paix», il y a un Centre de coordination et d'information, ainsi que 27 départements cliniques et auxiliaires concernant la cardiologie, la pneumonie, la gastroentérologie, la neurologie, la néphro-



Xia Huang (2e, à partir de la g.), pendant le petit déjeuner de presse

logie, la chirurgie générale, la chirurgie thoracique, l'orthopédie, la neurologie, l'urologie, la chirurgie hépatobiliaire, la brûlure et chirurgie plastique, l'ophtalmologie, l'oto-rhino-laryngologie, la dentisterie, la gynécologie et obstétrique, la pédiatrie, la dermatologie, la physiothérapie, la médecine chinoise, l'épidémiologie, la psychologie, la radiologie, l'inspection spéciale, la pathologie, la transfusion sanguine, la pharmacie, l'ingénierie médicale, assurant ainsi les diagnostics et traitements des maladies courantes et fréquentes.

Le navire dispose également de diverses installations et services complémentaires telles que l'unité des soins intensifs, l'unité de

blesse grave, l'unité des soins généraux, l'unité d'isolement, des salles d'opération, des salles de désinfection, parmi lesquelles 2 salles d'opération de soins spéciaux et 6 salles d'opération générale permettant d'effectuer des opérations générales ainsi que des chirurgies laparoscopiques mini-invasives.

Depuis son entrée en service, l'«Arche de paix» a déjà fourni des services médicaux à 29 pays étrangers, accomplissant plus de 100 mille diagnostics et traitements médicaux.

Ce navire a déjà séjourné à Djibouti, en Sierra Leone, et au Gabon. Après le Congo, la prochaine étape sera l'Angola.

Véran Carrhol YANGA

## Contentieux des élections législatives

### La Cour constitutionnelle n'a pas voulu suivre le précédent kenyan!

La Cour constitutionnelle du Congo a rendu, le vendredi 29 septembre 2017, les délibérés de ses audiences publiques relatives aux contentieux des dernières élections législatives organisées du 15 au 22 septembre 2017. Ainsi, sur cinquante-trois (53) recours portant sur la contestation des résultats de ces élections législatives et locales, ainsi que sur les demandes d'indemnisation et de remboursement des frais de campagne, aucun recours n'a abouti, à la grande surprise générale. Ainsi en a décidé la Cour constitutionnelle présidée par Auguste Iloki.

La salle était pleine à craquer vendredi dernier. Ceux qui n'ont pu y avoir accès ont suivi les délibérés dans le hall, à travers les hauts parleurs. Mais pourquoi les recours des plaignants n'ont-ils pas abouti? Auguste Iloki, s'en est expliqué: «Dans l'examen des affaires, la Cour constitutionnelle a déclaré certaines requêtes irrecevables. Il s'agit des requêtes introduites devant la Cour constitutionnelle avant la publication des résultats des élections législatives par le ministre en charge des élections». Il a cité l'article 53 alinéa 2 de la loi qui dispose: l'élection d'un député ou d'un sénateur peut être contestée devant la Cour constitutionnelle «dans les quinze jours qui suivent la proclamation des résultats du scrutin par le ministre en charge des élections». D'autres irrégularités ont valu aux requérants l'invalidation de leurs démarches, notamment que c'étaient leurs avocats et non les plaignants en personne qui déposaient la requête, et pas le candidat. Dans ce registre, malheureusement, se trouve notre confrère Asie Dominique de Marseille dont la requête a été signée par son conseil d'avocats qui sont Maîtres Thomas Djolani et Esseu. Des requêtes qui ne remplissent pas, selon le président

de la Cour constitutionnelle, les formalités impératives prévues à l'article 56 de la loi organique suscitée.

Il a rappelé, par ailleurs, que la requête doit en outre contenir un exposé des faits et les textes invoqués pour l'annulation. Le président de la Cour constitutionnelle a aussi fait mention des requêtes déposées plus de quinze jours après la publication des résultats. Pour ces requêtes, la Cour constitutionnelle a constaté la forclusion sur le fondement de l'article 53 alinéa 2 de la loi organique sus-indiquée. Tombe dans ce cas l'affaire Kanza Fidèle contre Filla Saint - Eudes Nicéphore Antoine Thomas, recours en annulation des résultats de l'élection législative dans la circonscription électorale de la commune de Kinkala, département du Pool. A propos d'une requête dont l'auteur n'a pas produit la procuration du candidat non-élu pour le compte duquel il a saisi la Cour constitutionnelle. S'agissant des requêtes ayant satisfait aux conditions de recevabilité, la Cour constitutionnelle a relevé, après examen et au vu des preuves produites aux dossiers, que les irrégularités alléguées n'étaient pas de nature à fausser les résultats du scrutin de manière déterminante et le remboursement



Auguste Iloki.

des frais de campagne. Pour ces cas, la Cour constitutionnelle s'est déclarée incompétente. Enfin, d'autres requérants se sont désistés de leur action soit avant la tenue des audiences, par lettre adressée au président de la Cour constitutionnelle, soit à l'audience publique. La Cour constitutionnelle leur a donné acte de leur désistement. C'est par exemple le cas de Philippe Ossalassala qui avait fait un recours en annulation des résultats de l'élection législative dans la circonscription électorale unique d'Etoumbi, département de la Cuvette-Ouest.

Comme on peut le constater, nombre de candidats aux différents scrutins ignorent encore la loi électorale, il y a donc lieu de la vulgariser. Il faut aussi avouer que de jeunes avocats talentueux se sont révélés au cours des audiences, compliquant la tâche des candidats par trop assurés de faire passer leur requête comme lettre à la poste!

Pascal AZAD DOKO

Editorial

## Indépendances

Brusquement, l'actualité vient nous rappeler une source de conflits d'interprétation inattendue, où le droit international piétine allègrement le droit des peuples. Ce qui allait de soi hier ne va plus de soi aujourd'hui. Dans la Charte de l'ONU, le droit des peuples à réclamer leur indépendance figure en bonne place. Et tout au long du siècle dernier, ce principe a guidé l'action et la diplomatie mondiales. Etait déclaré colonisateur celui qui s'opposait à octroyer son indépendance à un peuple asservi, et consacrée guerre de libération toute action violente visant, d'un tel peuple, à forcer son destin. La ligne entre le droit et le devoir en cette matière semblait claire.

Elle n'a pourtant cessé de se brouiller depuis la vague des indépendances africaines octroyées des années 1960! Car réclamer son autonomie est devenu un acte qui fait froncer les sourcils jusqu'à l'ONU. Des bombes s'abattent sur des peuples qui se veulent indépendants, et nous vivons dans l'angoisse de l'issue de cette lutte entre droit international et droit tout court.

Jusqu'où des peuples doivent-ils se considérer comme libres de réclamer leur liberté? Pour des Erythréens qui se sont séparés - à l'amiable - des Ethiopiens; pour des Sud-Soudanais ayant arraché - dans le sang - leur détachement du Soudan, combien des peuples l'Histoire fait-elle trépigner d'impatience dans l'antichambre de l'indépendance? Et, d'ailleurs, ces deux exemples sont assez emblématiques des dérives que peut entraîner une indépendance réclamée et obtenue sans rien d'autre derrière qu'une féroce envie d'asservir à son tour son propre peuple: «c'est quand la fin de l'indépendance?», s'interrogeait ingénument cette vieille maman que campe Amadou Kourouma, accablée par les saveurs aigres des premiers instants de liberté.

Aujourd'hui, les Kurdes réclament leur indépendance de l'Irak. Les Catalans réclament leur indépendance de l'Espagne. Les anglophones camerounais veulent, eux aussi, se détacher du Cameroun francophone. Partout, des aspirations légitimes à la liberté; partout un embarras identique de l'ONU à trancher. Comme si les indépendances étaient devenues une bombe à manipuler avec précautions. Dans l'attente que le Droit international se réécrive ou que, méthode Coué, les astres s'alignent sur la volonté pacifique des peuples à accepter leur sort.

Albert S. MIANZOUKOUTA

## LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE  
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:  
Mgr Miguel  
Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:  
Albert S. MIANZOUKOUTA

Secrétaire de rédaction  
Véran Carrhol YANGA  
Tel: (242) 06.668.24.72/  
01 116 63 33

Infographie:  
Atelier: La Semaine Africaine  
Service Commercial:  
Brazzaville:  
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94  
Pointe-Noire:  
Direction: Tel: 05.557.02.03/06.985.41.79  
Service commercial: 05.557.78.71  
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net

## Tarifs d'abonnement

**Congo**  
6 mois  
Retrait sur place:  
15.600  
Expédié:  
23.400  
1 an  
Retrait sur place:  
31.200  
Expédié:  
46.800  
**France, Afrique**

**Francophone**  
91 Euros  
182 Euros  
**Autres pays d'Afrique**  
96 Euros  
192 Euros  
**Europe**  
96 Euros  
192 Euros  
**Amérique-Asie**  
100 Euros  
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.  
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PROMOMILLIONNAIRE

**RECHARGE ET  
DEVIENS MILLIONNAIRE**

Gagne\* jusqu'à **1 million**  
par jour et **10 millions**  
par mois.

Compose **\*6262#**

AG Partners

\*Par tirage au sort



Ministère de la fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale

## Firmin Ayessa promet de combattre les antivaleurs et autres comportements déviants

Vice premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa était, le mercredi 27 septembre 2017, face aux agents et cadres des administrations sous tutelle, réunis à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, à Brazzaville. Pour une prise de contact qui, selon lui, inaugure une collaboration qu'il souhaite efficace et exemplaire. L'occasion, pour lui, d'esquisser aussi les cinq axes de sa feuille de route et de dégager les orientations devant servir de soubresauts à l'accomplissement de sa mission.

D'entrée de jeu, le vice premier ministre a fait savoir qu'il a placé cette rencontre, non seulement, sous le signe de l'écoute, du dialogue permanent et décomplexé, mais également de l'implication, selon lui, de chacun et de tous sans exclusif. « Dialogue devant se dérouler dans le respect des règles qui régissent les rapports entre chefs et subordonnés dans l'administration publique », a-t-il précisé.

Pour cela, « nous devons travailler sans a priori. Je n'aurai pour seul complice que la compétence et la conscience professionnelle », a prévenu Firmin Ayessa qui attend de ses administrés, une probité morale, l'amour du travail, le sens élevé du service public et la conscience professionnelle. En venant à la tête de ces départements, le vice premier ministre a laissé entendre qu'il n'est pas armé de balais pour faire cour rase et nette pour tout balayer et prendre à vos places, « les Congolais qui ne viendraient de je ne sais quelle planète. Donc, vous êtes à vos places », les a-t-il rassurés.

Face aux attentes de l'Etat et

des fonctionnaires vis-à-vis de ces cadres et agents, Firmin Ayessa a rappelé que le président de la République attendait d'eux, une administration publique de qualité. Raison pour laquelle, il a laissé entendre qu'il n'y aura pas de la place pour le hasard. « Je voulais qu'ensemble, nous fassions à ce que nous ne naviguons pas à vue », a-t-il signifié.

En dévoilant son plan d'action décliné sur cinq axes, le vice-premier ministre a cité les chantiers prioritaires qu'il entend mener. Parmi lesquelles, la mise en place d'une commission nationale de la réforme de l'Etat, la révision du statut général de la Fonction publique et du code de travail, ainsi que la refondation du système de sécurité sociale. Quant à la question de savoir sur quel type de cadres et d'agents le vice premier ministre entend s'appuyer dans l'exercice de ses fonctions, Firmin Ayessa n'est pas allé par quatre chemins pour évoquer la sempiternelle question de l'homme. « C'est vous. Vous ne devez pas tourner le dos au public, mais plutôt faire preuve d'amabilité et de bienveillance. Vous devez vous



Firmin Ayessa.

considérer comme dans un sacerdoce permanent qui exige dévouement, abnégation et sacrifices », a-t-il fait remarquer. Pour lui, exercer le service public, c'est respecter les lois et règlements. Au nombre de ces règlements, « il y a la discipline au travail, la déontologie, l'éthique et le respect de biens publics », a expliqué l'orateur qui promet de combattre les antivaleurs et autres comportements déviants. Car, « au moment où l'Etat éprouve d'énormes difficultés pour répondre à la demande sociale, les mauvaises manières et les pratiques prohibées sont à bannir. Nos concitoyens ne demandent qu'une chose, être bien et mieux servis », a-t-il indiqué, tout en brandissant les sanctions pour tous les contrevenants. Fort de cela, le vice premier ministre, qui n'entend pas échouer, a dit à ces administrés que l'obligation de résultats doit être la règle. Malgré tout, Firmin Ayessa a tenté d'apaiser les choses. « Je sais que vous travaillez dans les conditions difficiles. Les moyens nécessaires ne sont pas toujours à votre disposition pour accom-

plir les différentes missions et charges qui vous incombent. Je le sais. Quelle serait ma honte d'aller visiter sur leurs lieux de travail, mes collaborateurs qui travaillent sous les arbres. Lorsque vous avez quelques bureaux, vous êtes obligés de vous superposer. Il paraît même que vous travaillez à mi-temps. La même chaise était partagée dans un bureau par deux ou trois agents », a reconnu le vice premier ministre, en parlant des agents du Ministère de la Fonction publique qui utilisent même des conteneurs comme bureaux.

A toutes ces difficultés, Firmin Ayessa a tenté de rassurer. « J'ai la responsabilité de mettre à votre disposition les moyens qu'il faut. Peut-être pas tout, mais le strict minimum. De la même manière que nous exigeons de vous, c'est de la même manière que vous devez aussi exiger de nous », a renchéri le vice premier ministre, en dévoilant les cinq axes de sa feuille de route.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique

## Agir pour garantir un avenir rassurant à la jeunesse

« Doter le Congo d'une feuille de route qui serve de cadre directeur de mise en œuvre du thème de l'année 2017 relatif à l'investissement dans la jeunesse pour la capture du dividende démographique ». Tel est l'objectif de la table ronde organisée par le Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique, le mardi 26 septembre 2017, au Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des populations autochtones. Présidés par la ministre Destinée Hermella Doukaga, les travaux d'ouverture de cet atelier ont connu la présence des ministres Rosalie Matondo, de l'économie forestière, et Diéudonné Moyongo, de la culture et des arts, ainsi que de Mme Barbara Laurenceau, représentante du FNUAP au Congo.



Les officiels.

Les participants ont, au cours de cet atelier, élaboré et adopté la feuille de route nationale inspirée du thème de l'année 2017 adopté par la 26<sup>e</sup> session ordinaire de la conférence de l'Union africaine, à savoir: « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse ».

En décidant d'investir dans la jeunesse, les chefs d'Etat africains ont pris l'engagement d'intensifier les actions de développement en mettant au centre la jeunesse.

Considéré comme élément déclencheur du développement, le dividende démographique est, selon Mme Destinée Hermella Doukaga, « la stimulation de la croissance économique qui se produit lorsqu'une population, en raison de son taux de fécondité maîtrisé, possède plus de travailleurs que de personnes à charge. C'est un phénomène qui crée une opportunité de croissance économique et de développement humain plus rapide, pour un pays qui opère des investissements ajustés sur sa population majoritaire », a-t-elle expliqué.

Pour elle, sa matérialisation est assujettie, fondamentalement, à la maîtrise de la fécondité, à la qualité du capital humain, à une bonne gouvernance, à l'amélioration de l'environnement des affaires, ainsi qu'à l'accès à l'emploi décent pour les jeunes. « Avec une population estimée à 4.600.000 habitants, la population congolaise est particulièrement jeune à plus de 60%. Le ratio de dépendance jeunesse étant de 66,4%, avec un taux de croissance démographique de 2,8% en moyenne par an. Le taux de fécondité encore important, avec en moyenne 5 enfants par femme. Malgré le fort taux de scolarisation, le chômage touche environ 40% des jeunes », a fait remarquer Destinée Hermella Doukaga.

Face à ce tableau, la République du Congo est plus que jamais déterminée à faire face à l'impérieuse nécessité de capturer le dividende démographique, en investissant dans la jeunesse. A travers cette table ronde, le pays entend se doter, non seulement, d'une feuille de route qui serve de cadre directeur de mise en œuvre du thème de l'année 2017 relatif à l'investissement dans la jeunesse pour la capture du dividende démographique, mais aussi de poser les jalons de la mise en place d'une plateforme nationale de mise en œuvre, conformément à la feuille de route de l'Union africaine et de l'agenda 2063. Pour la ministre, l'investissement stratégique permettant d'exploiter le potentiel de la jeunesse congolaise ne peut plus attendre. « Des investissements concrets doivent être faits dans la création d'emplois, la promotion de l'entrepreneuriat, la santé sexuelle et reproductive, l'éducation et le développement des compétences et le leadership des jeunes. Nous sommes, à cet effet, appelés à agir comme un seul homme, pour améliorer la situation de notre jeunesse et lui garantir un avenir rassurant », a laissé entendre Destinée Hermella Doukaga, qui, par ailleurs, a estimé que le pays ne peut se permettre de dissiper les bénéfices potentiels du 21<sup>e</sup> siècle qu'offre un aussi précieux atout démographique, sa jeunesse.

La représentante du FNUAP a, quant à elle, fait savoir que les jeunes doivent être impliqués dans les activités génératrices de revenus et intégrés dans les chaînes de valeur de haut potentiel. « Nous ne pouvons pas décider à la place des jeunes, c'est à eux de nous dire ce qu'ils voient pour le futur pour leur pays », a-t-elle dit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

### Réunion tripartite Congo-Rwanda-HCR

## Réfugiés rwandais: rapatriement volontaire ou intégration locale

Une dernière entrevue consacrée à la résolution de la question des réfugiés rwandais au Congo s'est tenue du 26 au 27 septembre 2017 au ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des congolais de l'étranger à Brazzaville. Sous la houlette d'Antoinette Dinga Dzondo, ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire. Cette réunion a regroupé les experts du Congo conduits par la ministre; du Rwanda, par Jean-Baptiste Habyalimana, ambassadeur de ce pays au Congo, et du HCR (Haut-Commissariat pour les Réfugiés), par son représentant résident, Cyr Modeste Kouamé. Tous, chargés des questions de réfugiés. Au moment où le statut des réfugiés rwandais au Congo expire le 31 décembre 2017, il n'y aura plus d'autres alternatives que le rapatriement volontaire ou l'intégration locale de ceux-ci. En l'absence de choix, ils seront en situation irrégulière à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Pouvaient-on lire dans le communiqué final sanctionnant les travaux.

Ainsi que l'a soutenu, d'un ton austère, la représentante du gouvernement congolais, lors du point de presse qui a suivi la rencontre. « Durant le séjour de nos sœurs et frères rwandais dans notre pays, le gouvernement s'est employé à respecter les textes, tant nationaux qu'internationaux, qui régissent la gestion des réfugiés dans les territoires d'accueil. Maintenant, si le 31 décembre 2017, nous nous réveillons le matin, le 1<sup>er</sup> janvier 2018, il y a encore des réfugiés rwandais sur notre territoire, ils

seront considérés comme des clandestins. Nous appliquerons les lois et règlements qui existent en la matière ».

Pourtant, beaucoup de réfugiés rwandais rechignent à l'idée d'un retour au bercail. Estimant que leur sécurité ne sera pas garantie. En réponse à cette préoccupation, Jean Baptiste Habyalimana, s'est voulu rassurant. « Nous avons, au Rwanda, trois départements qui se chargent de l'organisation de l'accueil des compatriotes: un ministère en charge des réfugiés, le Haut-Commissariat des Réfugiés



De g. à d.: Jean-Baptiste Habyalimana, Antoinette Dinga Dzondo et Cyr Modeste Kouamé

qui travaille en étroite collaboration avec ce ministère, et les autorités locales... les meilleures conditions d'accueil et d'assistance des réfugiés sont en place. Quand ils arrivent, ils sont conduits dans leurs localités d'origine. Et ils sont assistés sur le plan matériel... il y a des mesures immédiatement concrètes: le manger, le vêtir, l'assurance maladie, etc., surtout pour ceux qui n'ont plus de familles là-bas. La formation professionnelle pour les jeunes, est aussi prévue », a expliqué le diplomate rwandais, en ajoutant qu'à ce jour, plus 3,5 millions de réfugiés rwandais à travers le monde sont déjà rentrés au pays et bénéficient de ces

avantages. Raison pour laquelle le représentant du HCR a exhorté ceux du Congo devraient saisir cette belle opportunité du rapatriement volontaire, ou leur intégration locale. Afin d'éviter d'être dans une situation d'illégalité, pour laquelle le HCR ne pourra plus intervenir, en raison de la perte du statut de réfugié. Avant de féliciter le gouvernement congolais pour sa bienveillance à l'endroit des réfugiés. Rappelons que la communauté rwandaise installée au Congo, il y a un peu plus de 23 ans, est estimée à 10.273 personnes.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE  
Notaire à Pointe-Noire  
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél: 06664.85.64/04432.52.12. B.P: 4821,  
E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire  
- République du Congo.

**SOCIETE METSAA CONGO**  
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital  
de Francs CFA: 10.000.000./ Siège social: Quartier Vindou-  
lou,  
Pointe-Noire, République du Congo./RCCM: 12 B 160  
Suivant acte établi par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire titulaire d'un office notarial, en date du 27 Septembre 2017, enregistré au domaine des timbres le 28 Septembre 2017, sous le folio 176/7 N° 6885 à Pointe-Noire.  
L'associée unique de la société «METSAA CONGO», a décidé ce qui suit:  
Changement de la dénomination:  
La société prend la dénomination de: METSSA CONGO SARLU, au lieu de METSAA CONGO SARLU  
Dans tous les actes et documents émanant de la société et destinés aux tiers notamment les lettres, factures, annonces et publications diverses doivent indiquer la dénomination sociale, précédée ou suivie immédiatement et lisiblement de la mention des initiales «SARLU» et de l'énonciation du capital social.  
Fait à Pointe-Noire, le 02 Octobre 2017.  
Pour avis.  
- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

**Les réfugiés rwandais de Kintélé n'ont pas démenti leur réputation**

La campagne de sensibilisation des ressortissants rwandais sur l'application de la clause de cessation de leur statut de réfugiés au Congo a placé le site qu'ils occupent depuis deux décennies à Kintélé au hit-parade de la violence. Il y a eu du grabuge, vendredi 29 septembre 2017, sur ce site quand une délégation constituée des représentants du Gouvernement, du HCR (Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et de l'ambassade du Rwanda s'y est rendue pour leur expliquer que désormais ils ne bénéficieront plus également de l'assistance du HCR. Selon des témoignages, elle a été accueillie par des jets de pierres et de bouteilles. Comme des agents de la Force publique accompagnaient la délégation, ceux-ci ont répliqué par des tirs de gaz lacrymogène. C'était le sauve-qui-peut. Finalement le pire a été évité. Les ressortissants rwandais sont réputés pour leur férocité. Là, ils en ont encore donné la preuve.

**Arrêté à Kinsoundi pour meurtre à Madibou**

Un jeune homme accusé d'avoir commis un meurtre dans le huitième arrondissement Madibou est venu se réfugier la semaine passée à Kinsoundi-Barrage, un quartier de Makélékélé, à Brazzaville. L'ayant appris, des jeunes du quartier ont alerté les militaires assurant la sécurité de l'usine de traitement d'eau. Ils ont procédé à son arrestation, vendredi 29 septembre, et l'ont remis, à leur tour, à la police qui a conduit le présumé meurtrier au commissariat central de Makélékélé.

**Très fâchés d'être «maltraités», les pensionnés de la CRF!**

Les pensionnés de la CRF (Caisse de retraite des fonctionnaires) ont fait éclater leur colère contre le Gouvernement en fin de semaine dernière, à cause des retards considérables et incroyables de paiement de leurs pensions. Leur caisse cumule désormais 9 mois de pensions impayées. Ils ne l'acceptent plus, disent-ils, car leur vie de retraité est devenue un calvaire, un véritable chemin de croix, alors que hier en activité ils ont vécu dans un certain confort ou simplement à l'abri du besoin. Aujourd'hui, ils se retrouvent dans leurs vieux jours privés de l'essentiel pour subvenir à leurs besoins vitaux. Six associations de retraités ont fait entendre leur voix au cours d'une assemblée générale extraordinaire organisée à Ouenzé. Conclusions de la réunion: une déclaration dans laquelle est dénoncée l'injustice dont les adhérents sont victimes et l'élaboration d'un cahier des charges à transmettre au Gouvernement. Va-t-on enfin les soulager?

**Enseignement: des diplômés sans emploi menaçants!**

Parce que leur situation administrative d'intégration dans la Fonction publique n'a pas encore aboutie, les finalistes de l'ENS (Ecole normale supérieure), l'ENEF (Ecole normale des eaux et forêts), l'ENBA (Ecole normale des Beaux-arts), de l'ENI (Ecole normale des instituteurs) et l'ENMA (Ecole nationale moyenne d'administration) menacent de descendre dans la rue si jamais leurs revendications ne sont pas prises en compte par le Gouvernement. Ils sont réunis au sein du Collectif des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement qui compterait 12000 adhérents. Au cours de l'assemblée générale du samedi 30 septembre, ils ont demandé au Gouvernement de leur notifier le quota de recrutement qui leur est affecté et de relancer les dossiers et la mise en route des listes avant fin octobre 2017, de publier leurs textes d'intégration dans la Fonction publique avant janvier 2018. Cette année, a dit leur secrétaire général, ils ne veulent pas entendre le mot «vacation», sur un ton menaçant. Cela fait plusieurs années que le recrutement dans la Fonction publique fait couler beaucoup d'encre dans les milieux des élèves sortis des écoles de formation professionnelle, particulièrement «les appelés et volontaires» de l'enseignement.

**Confusion sur les taxes dans les marchés**

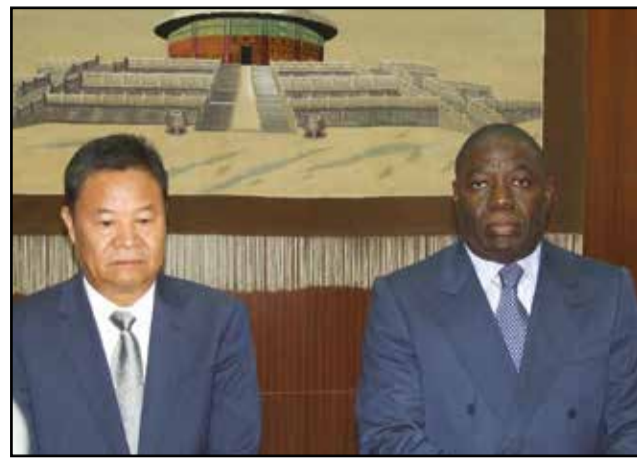
Il règne un climat déplorable dans certains marchés de Brazzaville, où personne ne sait qui fait quoi sur ordre de qui parmi les individus qui se passent pour des agents de la mairie, des services des impôts, de la police chargés de la surveillance du marché ou des agents de service de gardiennage des magasins ou même des balayeurs des devantures de boutiques et qui, à longueur de journée, se fauillent entre les tables des commerçants, carnets de reçu en main ou non, ou même fusil en bandoulière, taxant les vendeurs comme bon leur semble. Ils s'en prennent souvent aux vendeurs ambulants à qui ils font payer parfois plusieurs fois le même ticket journalier. Les vendeurs qui étalent leurs marchandises à même le trottoir subissent aussi leur abus. Il faut faire régner l'ordre, mais dans le strict respect des lois et des biens d'autrui.

**Le MEC ne veut pas entendre parler des frais scolaires**

Tout en assurant les frais de fonctionnement et de gratuité aux établissements scolaires, le Gouvernement invite les parents à participer au financement de l'école, pour un montant ne dépassant pas 5000 francs CFA pour pallier certaines difficultés de décaissement des fonds pour l'année scolaire 2017-2018. Cela n'est pas du goût du MEC (Mouvement des élèves et étudiants du Congo) qui, dans une déclaration «fait révéler à l'opinion que la décision prise par le ministère de l'Enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation est sans fondement juridique». Dans une déclaration, il condamne systématiquement cette décision et appelle le ministère au respect scrupuleux des lois garantissant la gratuité de l'enseignement public en République du Congo, faute de quoi il appellera les élèves à manifester leur mécontentement. En cette période où l'Etat broie du noir, le MEC veut-il y aller au chantage?

**Coopération sino-congolaise Renforcer les liens économiques et commerciaux entre les deux Etats**

La réunion sur l'investissement et le commerce entre la Chine et le Congo s'est tenue lundi 25 septembre 2017, dans la salle de conférence de l'ambassade de Chine à Brazzaville. Sous l'égide du ministre d'Etat, ministre de l'Economie, Gilbert Ondongo, il s'est agi de poser une pierre de plus dans l'édifice de la coopération entre les deux pays.



De g à dr: Lyu Xinhua et Gilbert Ondongo.

La délégation chinoise forte de 30 entrepreneurs, représentant 20 entreprises de ce pays, a été conduite par M. Lyu Xinhua, président du CPCSS (Conseil pour la Promotion de la Coopération Sud-Sud), un département sous la tutelle du ministère chinois des Affaires étrangères. La partie congolaise était conduite par Annick Patricia Mongo, directrice générale de l'API (Agence pour la Promotion des Investissements); elle comprenait plusieurs entrepreneurs congolais. Pour cette 3<sup>e</sup> mission du CPCSS en Afrique, le chef de la délégation chinoise a justifié le choix du Congo par le fait que ce pays possède d'importantes ressources naturelles et recèle d'énormes potentialités de développement. «Lorsque nous choisissons la destination de notre tournée en Afrique, les dirigeants du ministère des Affaires étrangères nous ont dit que le Congo est une étape incontournable. Il faut y aller puisque ce pays regorge des ressources et de potentialités qui correspondent aux besoins des entreprises chinoises», a-t-il fait savoir.

Cela n'est plus à démontrer : l'économie congolaise, totalement ou presque dépendante du pétrole, est exsangue. Il faut à tout prix la diversifier avec l'agro-industrie, le tourisme, les énergies renouvelables, les technologies de l'information et de la communication, la culture, etc. Et la présence du consortium chinois, spécialisé dans les domaines sus mentionnés est une opportunité à saisir. D'où, pour le ministre congolais de l'Economie, la nécessité «d'élargir la gamme des biens et services à échanger. Outre les produits du sous-sol : le pétrole et les mines, le Congo entend désormais se doter, avec, entre autres, l'aide de la Chine, des capacités à exporter les produits de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, de l'industrie et de la culture... Nous nous félicitons de la zone économique spéciale de Pointe Noire, qui est appelée à renforcer notre vocation de pays exportateur de biens manufacturés», selon Gilbert Ondongo. Seulement voilà ! Pour que les entreprises chinoises investissent au Congo, cette délégation exige l'amélioration du climat des affaires. «Nous n'avons pas encore

signé l'accord sur la non double imposition entre les deux pays», a regretté M. Lyu Xinhua. Les entrepreneurs chinois sont inquiets de ce fait. Gilbert Ondongo a d'ailleurs admis qu'«aujourd'hui, nous sommes un pays pas assez bien placé en matière de climat des affaires». Mais le Gouvernement se battra pour pallier ce problème, a-t-il promis. Avant de rassurer ses hôtes : «Le Gouvernement congolais fera tout, absolument tout, pour faciliter l'implantation et l'accompagnement des entreprises chinoises au Congo». Il faut noter que le Congo a constitué la dernière étape de la tournée de cette délégation d'hommes d'affaires chinois, après le Cameroun et la Côte d'Ivoire.

En rappel, la coopération sino-congolaise remonte à 1964. A l'actif, plusieurs réalisations, dont l'usine textile de Kinsoundi; celle du séchage de poissons à Mossaka; le barrage hydroélectrique de Moukoulou; Chacona, récemment, la route nationale, axe Brazzaville-Pointe Noire, etc. Depuis 2010, le Congo est devenu le premier partenaire commercial de la Chine en Afrique francophone. En 2012, les échanges commerciaux entre les deux pays étaient d'une valeur de 5,8 milliards de dollars US. Avec 4,5 milliards de dollars d'exportation du Congo vers la Chine, et 1,3 milliard de dollars d'importations chinoises au Congo.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

**Congo-Cameroun Le sort des étudiants congolais au Cameroun préoccupé**

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a reçu en audience samedi 30 septembre 2017 à son cabinet, l'ambassadeur du Cameroun en République du Congo, Komidor Njimoluh Hamidou. Au centre de leur entretien: la situation des étudiants congolais au Cameroun, angoissés par le non-paiement de leur bourse par l'Etat congolais depuis plusieurs mois. Une situation qui, si elle n'est pas régularisée rapidement, pénalisera les apprenants congolais au Cameroun qui risquent, tout simplement, de se voir interdire l'accès aux cours. A l'issue de leur échange, les deux hommes ont convenu de la visite dans les tout prochains jours du ministre Fylla Saint-Eudes au Cameroun, pour y rencontrer les autorités de ce pays.



Poignée de main entre les deux hommes.

A bordé par la presse à l'issue de l'audience, le diplomate camerounais a reconnu que la visite dans son

pays du ministre congolais était envisagée depuis des mois. Et que ce dernier s'emploie depuis un moment à l'apurement de

la dette afin de soulager les étudiants congolais aux abois. Pendant son séjour au Cameroun, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes rencontrera ses homologues des ministères concernés, avec qui il aura des séances de travail sur la question. Ces séances de travail devront déboucher sur la reprise des cours de façon effective par les étudiants congolais. Pour éclairer la lanterne de tous, l'ambassadeur du Cameroun au Congo a mentionné l'engagement depuis toujours du ministre Fylla Saint-Eudes dans le processus et surtout dans le règlement de la dette. Il a fait savoir que la plupart de ces étudiants continue tout de même de suivre les cours, en attendant la régularisation de leur situation. Selon lui, «grâce à l'intervention du ministre, ils sont quand même contenus dans les classes, mais il y a des moments où quand il s'agit des institutions privées, elles ont besoin d'entrer en possession de ce qui leur revient».

Avec ses collègues du Cameroun, le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes tentera notamment de juguler les efforts pour un apurement de la dette conformément aux engagements consentis par les deux parties. Quant au nombre de mois d'arriérés liés au non-paiement jusqu'ici des bourses et droits de scolarité des étudiants par le Gouvernement congolais, Komidor Njimoluh Hamidou a, sur un ton réservé indiqué qu'«il est mal placé pour entrer dans les comptes des institutions au Cameroun». «Ce que je sais c'est qu'on s'emploie de toute part pour que cela soit apuré rapidement et que les choses entrent dans l'ordre surtout pour les enfants, que les enfants qui sont en difficulté reprennent vite les cours. La partie camerounaise est ouverte pour faciliter la tâche aux étudiants», a-t-il précisé. Conscient de la période actuelle qui est celle de la rentrée acadé-

(Suite en page 7)

**GX INTERNATIONAL**

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

**SERVICE COMMERCIAL**

Pointe-Noire : Rond point Kasal (face au col) | Brazzaville : 01 Av Cardinal aréle Biyemba (face à la Mairie)

Tel (+242) 05303236 / 955343073 | Tel (+242) 05303236 / 955343073

www.gxinternational.net

## Cameroun

## Les séparatistes anglophones plus que jamais pour l'indépendance

La journée du dimanche 1er octobre 2017 était particulièrement tendue au Cameroun, à cause des revendications dans les deux régions anglophones du pays, à Bamenda et Buea dans le Nord et au Sud-Ouest où la revendication autonomiste fait tâche d'huile. Des manifestations surtout d'ordre social, en dépit des couvre-feux et de l'interdiction par le pouvoir des attroupements de quatre à cinq personnes dans les rues et espaces publics. Au moins une personne a trouvé la mort dans les heurts entre la police et les manifestants.

Les tensions persistent depuis plus d'un mois. Elles ont été à l'origine de plusieurs arrestations d'activistes ensuite grâciés par le Président Paul Biya, à l'occasion de la rentrée scolaire 2017-2018 de lundi 4 septembre dernier. C'est un mouvement déclenché par les séparatistes originaires de ces régions, qui s'estiment marginalisés depuis toujours. Ils avaient promis de déclarer leur indépendance dimanche 1er octobre (qu'ils ont tout de même proclamée de façon symbolique), à l'occasion du 56ème anniversaire de la réunification des deux Cameroun: la partie francophone et celle anglophone. Dans les deux chefs-lieux de Buea et Bamenda, Nord-Ouest et Sud-Ouest, la tension était encore restée vive.

Le SDF (Front social démocratique), principale formation politique de l'opposition basée dans cette partie du Cameroun fondé en 1992 par Ni John Fru Ndi est pointé comme étant aux avant-postes des manifestations. Parallèlement, le RDP (Rassemblement démocratique du peuple camerounais), parti au pouvoir a multiplié des meetings dans certaines grandes villes du pays. Le week-end écoulé, on redoutait des actes terroristes à Yaoundé et Douala où on constatait la morosité de certains services. Dans la capitale Yaoundé, les parlementaires avaient organisé une contre-manifestation avec pour message central l'appel au dialogue et à la retenue. Du côté du pouvoir, les auteurs de ces soulèvements populaires sont qualifiés de sécessionnistes et



Les villes de Bamenda et Buea, de nouveau sous tension.

de fédéralistes. Le Gouvernement par la voix de son porte-parole Moussa Tshiroma Bakary, répond par un ton ferme à toute action. Depuis Genève en Suisse où il se trouve en vacances comme chaque année, le Président Paul Biya a condamné les violences d'où qu'elles viennent et appelé à un dialogue serein pour trouver des solutions durables. Avant lui, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, avait lancé le même appel. Au Cameroun, d'aucuns pensent qu'il y a urgence d'enseigner aux Camerounais l'histoire de leur pays. Jusqu'à une époque récente le pays était régi par deux systèmes de droit,

l'un anglophone et l'autre francophone. En guise d'approches de solutions, certains analystes proposent la création d'un cadre permanent ou une structure d'intégration pour identifier les problèmes réels des anglophones. De même, repenser le bilinguisme et l'introduire dans le système éducatif dès l'école maternelle. D'autres intellectuels camerounais qui voient des manipulateurs derrière cette situation, qui a cours à l'orée d'échéances électorales, notamment l'élection présidentielle de l'an prochain, souhaitent plutôt un Cameroun apaisé avant 2018.

Aristide Ghislain  
NGOUMA

## Mines et extractions en zone CEMAC

### Le projet de code minier de l'Afrique centrale remis officiellement à la Commission

Le REMAP (Projet de renforcement de la gouvernance de matières premières en Afrique centrale), pour appuyer la Commission de la CEMAC et financé par la GIZ (Coopération allemande), a procédé à la remise officielle de l'esquisse du code minier communautaire pour la CEMAC. La cérémonie a eu lieu à Yaoundé, au Cameroun, vendredi 29 septembre 2017. C'est Jean Eudes Teya, commissaire en charge de la bonne gouvernance à la commission de la CEMAC qui a réceptionné le document, des mains de Hans-Dieter Stell, ambassadeur de la République d'Allemagne au Cameroun.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Dr Andrea Bahm, représentante de la directrice du bureau régional de la GIZ, basé à Yaoundé et Uwe Michaël Neumann, conseiller technique principal du projet REMAP, ainsi que les journalistes des six pays de l'espace CEMAC relevant du REJAC (Réseau des journalistes d'Afrique centrale pour la gouvernance des matières premières).

Ce code minier élaboré sur la base des lois minières déjà en vigueur dans les six Etats membres de la CEMAC (Communauté des Etats d'Afrique centrale) est un texte communautaire adapté aux défis de la sous-région et aux standards internationaux en matière de transparence, de protection de l'environnement et de vision sociale, tout en intégrant les principes de la vision africaine. Il entend appuyer la CEMAC dans l'harmonisation et l'élaboration de politiques et législations communautaires dans le domaine des industries extractives, dans cette région pourvue en richesses minières.

Avant la remise du document à la Commission, un exposé a été développé par Gregory Lionel Beyina, directeur de cabinet du président de la Commission CEMAC. Ce dernier a démontré que de manière générale, en dehors des aspects portant sur l'harmonisation et l'orientation

vers la vision minière africaine, ce code minier a aussi les règles concernant la bonne gouvernance, notamment les innovations légales en ce qui concerne la participation de toutes les parties dans le processus des accords de concession. Cette ébauche contient les règles de procédure qui visent à obtenir plus de transparence et de participation de toutes les parties prenantes. Ainsi, pour Uwe Michaël Neumann, conseiller technique principal du REMAP, «le code minier communautaire pourrait être un outil indispensable dans l'impulsion d'un développement économique durable, permettant la réduction de la pauvreté et l'atteinte de l'émergence tant souhaitée».

A son tour, la représentante de la directrice régionale de la GIZ, Mme Andrea Bahm, a dégagé la portée de la coopération allemande en Afrique. «La GIZ est une entreprise d'utilité publique à travers laquelle le ministère de la Coopération économique et du développement du gouvernement fédéral allemand, propose des services de coopération internationale pour le développement durable. Elle fait preuve d'une expertise régionale et sectorielle reconnue, ainsi que des compétences managériales éprouvées auprès de ses divers partenaires, dont la commission de la communauté économique et monétaire de



Hans-Dieter Stell remettant le projet de code minier à Jean Eudes Teya.



Les membres du REJAC après leur assemblée générale.

l'Afrique centrale. Hans-Dieter Stell, ambassadeur d'Allemagne au Cameroun, en remettant le projet de code minier, a souligné l'enjeu de ce document. «Nous espérons que ce projet de code minier représentera une bonne base pour la Commission de la CEMAC pour la proposition aux chefs d'Etat d'un code minier communautaire et pour renforcer la bonne gouvernance des ressources minières dans la région CEMAC».

En réceptionnant l'esquisse du code, Jean Eudes Teya a déclaré que celui-ci «permettra de résorber les disparités des textes en vigueur en conjuguant leurs forces et leurs avantages dans un document unique, tout en assurant la cohérence du nou-

vel instrument avec les règles communautaires du régime de change ou des droits douanier et fiscal. Ce faisant, ce code communautaire garantirait une plus grande stabilité juridique en ne relevant plus des contraintes budgétaires nationales». Cette remise officielle de l'esquisse du code minier a succédé à la tenue de l'assemblée générale du REJAC qui a permis l'adoption des textes fondamentaux pour son existence juridique et son plan d'action concernant la période 2017-2018, feuille de route du réseau des journalistes d'Afrique centrale pour la gouvernance des matières premières.

Philippe BANZ  
Envoyé spécial

Mutuelle Abala Uni et Solidarité (MAUS)  
Présidence  
Comité Directeur  
Secrétaire Permanent

Brazzaville, le 19 septembre 2017

Le Président de la Mutuelle Abala  
Uni et Solidarité (MAUS)

L'honorable Félix Ibara Ndeli, président de la Commission  
Défense et Sécurité de l'Assemblée Nationale  
Brazzaville

Objet: Lettre de félicitations.

Honorable Président,

A l'occasion de votre reconduction en qualité de Président de la Commission Défense et Sécurité de l'Assemblée Nationale, dite 14ème législature de la Nouvelle République, J'ai l'honneur de venir par la présente, vous adresser, au nom des cadres et intellectuels d'ABALA réunis au sein de la Mutuelle Abala Uni et Solidaire (M.A.U.S) et à mon nom propre, mes très vives et sincères félicitations. Bénéficiant une fois de plus de la confiance du Chef de l'Etat, je suis convaincu que vos mérites vous permettront de relever les grands défis qui caractérisent la complexité de votre Commission, et les membres de la mutuelle, par ma voix, s'engagent à vous accompagner pour le succès de votre lourde et noble mission. Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.-

Narcisse GOULOU

*J'aime lire  
La Semaine Africaine,  
notre journal!*

(Suite de la page 6)

mique dans son pays, le diplomate camerounais a souligné que son pays est toujours ouvert pour recevoir les Congolais. Il a également reconnu que les difficultés conjoncturelles que connaît actuellement le Congo sont les mêmes qu'éprouve le Cameroun, lesquelles selon lui vont finir par passer. En termes de stratégies pour prévenir ce type de désagrément et éviter le pire aux étudiants, l'ambassadeur a rassuré qu'il n'y a aucune gravité dans cette affaire: «c'est pour cela que le ministre va au Cameroun, travailler avec la partie came-

rounaise, de manière à ce qu'il y ait une sorte d'emploi du temps, d'aménagement de contacts, de coopération, tant avec les institutions privées qu'avec les institutions publiques, pour que cela ne puisse plus se faire». L'ambassadeur du Cameroun a donné l'assurance qu'à partir de cette année, les étudiants n'auront aucun problème parce que le gros de la dette sera apuré aussitôt que possible, dans un timing qui sera établi entre les deux parties.

A. G. NGOUMA

## Une pensée...

M. Rombault Michel Fylla Saint-Eudes  
Décédé le 29 septembre 2011



Voilà six ans que Dieu t'a soulagé de tes peines et qu'il te garde près de Lui, mais ton souvenir ne pourra jamais s'effacer. Accepter de perdre quelqu'un d'aussi cher que toi a été

la plus dure épreuve de notre vie. Même ton immense désir de vivre et ta détermination n'ont pu te retenir. De là-haut, continue de veiller sur nous comme tu l'as toujours fait.

Repose en paix, tu l'as bien mérité,  
l'homme DIGNE.

Ta famille, tes enfants et tes petits-enfants.

## Messe d'envoi en mission dans l'Archidiocèse de Brazzaville «Soyez des prophètes dans vos milieux et des témoins dès votre jeune âge»

Dans l'Archidiocèse de Brazzaville, en la fête des archanges Gabriel, Michel et Raphaël, vendredi 29 septembre 2017, Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, a présidé en la cathédrale Sacré-Cœur, la traditionnelle messe d'envoi en mission des séminaristes, novices et formateurs dans les différentes maisons de formation de l'Archidiocèse. Une vingtaine de prêtres entouraient l'Archevêque, parmi lesquels, les abbés Charles Le Bon Herbert Nkourissa, secrétaire-chancelier de l'archevêché, Ildevert Mathurin Mouanga, recteur du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, Mathieu Bakanina, directeur du Moyen Séminaire Saint-Jean de Kinsoundi, Mathias Cédric Louhouamou, cérémoniaire adjoint de l'archevêque.



Mgr Anatole Milandou congratulant les nouveaux admis au diaconat.

**A**u cours de la messe, onze séminaristes admis en 1<sup>ère</sup> année de théologie ont procédé à la prise d'habits, tandis que six autres ayant achevé leur cycle de théologie ont été admis au diaconat transitoire, en vue du presbytérat.

Dans une animation liturgique de la chorale Echos du désert de la Paroisse saint Jean-Baptiste de Talangaï, des religieux, religieuses de diverses congrégations, aux côtés des fidèles laïcs venus des différentes paroisses, des parents, amis et connaissances des élus du jour ont été comptés parmi les participants à la messe.

Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a exhorté les séminaristes à l'honneur à se laisser former afin de devenir les bons prêtres, dont l'Eglise a tant besoin, et capables de paître le troupeau de Dieu vers de verts pâturages. Ce faisant, l'archevêque les a invités à être des prophètes dans leurs milieux de vie respectifs tout en étant des témoins dès leur jeune âge.

Dans cette foulée, le célébrant a encouragé les séminaristes à refléter le bon exemple servant ainsi de modèles

qu'évoque par l'appel des candidats par l'abbé recteur du Grand séminaire de théologie, suivi

Peu avant la fin de la messe, l'Archevêque de Brazzaville a remercié les parents pour avoir encouragé leurs enfants à suivre le sentier qui conduit au sacerdoce. Dans cet élan, il a demandé aux parents de ne pas se lancer dans des dépenses ostentatoires à l'occasion de cette cérémonie qui ne constitue qu'une des petites étapes dans le cheminement vers le presbytérat. «Attendez, lorsqu'ils seront prêtres, c'est alors que vous ferez les grandes dépenses pour organiser les fêtes», a fait remarquer l'Archevêque, avant de rappeler qu'à l'occasion de l'arrivée du cardinal Dieudonné Nzapalainga à Brazzaville, l'organisation de cet accueil a été confié à l'Archidiocèse de Brazzaville. Ainsi, il a instruit le C.D.O. (Comité diocésain d'organisation) de tout mettre en œuvre, afin de réussir cet accueil.

Gislain Wilfrid BOUMBA



Une vue des séminaristes ayant revêtu l'aube.

dans leur entourage, question de prêcher et de proclamer la Bonne Nouvelle à toute la création, conformément aux instructions de Jésus aux apôtres: «Allez, faites de toutes les nations des disciples», Mat. 28, 19.

Après quoi, s'en est suivi le rite de la prise d'habits mar-

de la bénédiction des aubes par l'archevêque, couronnée par la vêtue desdites aubes par les titulaires respectifs. De même, les admis au diaconat ont subi le rite ayant marqué le pas décisif qu'ils accomplissent dans leur cheminement vers le presbytérat.

Poème

Jésus, mon ami

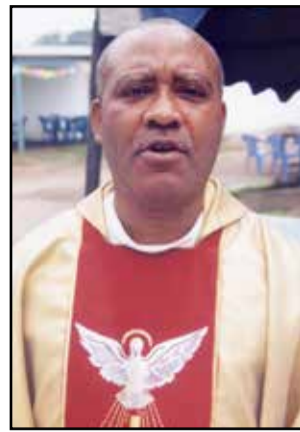
Tu es mon ami, Tu es l'Ami.

Je sais que ton amour ignore la marche arrière, le regret, la reprise.

Tu es fidèle t'engageant tout entier lorsque tu offres ton amour, lorsque tu te donnes et partages tout ce que tu es, tout ce que tu as; chez toi, pas de réserve, de demi-mesure.

Tu es fidèle car tu ne désespères jamais de ceux à qui tu as offert ton amitié; tu crois toujours qu'il y a dans l'homme des possibilités (même au-delà de ce qu'il croit être et pouvoir), un avenir autre.

Tu crois que personne n'est enfermé dans un passé quel qu'il ait été. Jésus, mon ami



Jésus, tu n'as pas les yeux fixés sur le rétroviseur pour voir derrière, cultiver ce qui a été; tu sais que c'est dangereux parce que la route est devant et appelle pour que nous avançons; tu sais que c'est inutile parce que le passé ne se refait pas, ne se revit pas et doit être dépassé. Pour toi, il n'y a ni classeur, ni fiche, ni répertoire, ni étiquette comme dans les archives ou les musées. Pour toi, la vie est toujours le lieu de l'espérance d'un mieux-être, d'un plus-être.

Tu continues à me dire le mot qui m'appelle à ne pas être un parchemin sur lequel on n'écrit plus ou une momie souvenir du passé et sans vie.

- «Va plus loin», Je vous ai choisis pour que vous alliez, «Pousse au large (malgré le temps perdu dans la nuit)». Jésus, tu me vois, tu me veux toujours en croissance, en transformation: la semence, le levain. Jésus, il y a des jours où ceux qui portant le nom d'amis et qui le sont, disparaissent ou s'estompent, semblent abandonner; leur attitude déçoit, décourage, démolit; il faut se prendre par la main pour continuer. Tu es là; c'est sûr, et ce n'est pas que du sentiment.

Dans ma vie, il y a des jours où je me demande si je suis utile, où je voudrais entendre dire que je le suis (ce serait si bon, si réconfortant!). Pendant ces jours plus gris, plus difficiles, je me dis, je te dis: «Heureusement, tu es là; l'important c'est Toi».

Accepte mon amitié, pâle réponse à la tienne; tu me connais tu me comprends, tu m'accueilles tel que je suis, m'accompagnant pour que je devienne ce à quoi tu m'appelles.

Jésus, tu es mon Ami et ça me suffit pour vivre.

Tu me fais confiance; donne-moi de me faire confiance et de faire confiance à mes frères et mes sœurs humains; ils sont les tiens d'abord.

Tu ne désespères jamais de moi: alors donne-moi de ne jamais désespérer de moi et des autres.

Jésus, merci pour ce que tu es, pour ce que tu fais, pour ce que tu donnes.

Abbé Jacques NGANGA NITUMOSI

## 80<sup>e</sup> anniversaire de l'Armée du Salut au Congo

### Foi, espérance, service et fidélité à l'Evangile du Christ

Cela fait 80 ans, 1937-2017, que l'Armée du Salut a pris ses racines au Congo. L'événement a donné lieu à plusieurs activités, dont l'organisation du congrès marquant le 80<sup>e</sup> anniversaire, la dévotion des cadets à l'Ecole de formation pour officiers, l'inauguration de la salle de réunions du poste de Nganguoni, dans le premier arrondissement Makélékélé, le grand rassemblement des Salutistes, le rallye des Ministères féminins et le festival de musique.

**M**ercredi 20 septembre 2017, la communauté salutiste venue de tous les coins du territoire national et de l'étranger, notamment, la R.D. Congo, le Gabon, la République Centrafricaine, a réservé un accueil chaleureux et enthousiaste au Général André Cox, chef mondial de l'Armée du Salut, accompagné de son épouse Silvia Cox, venus à Brazzaville à l'occasion de ce jubilé pour soutenir, encourager et prêcher l'Evangile du Christ à un peuple épris de paix et de justice. Le clou de toutes ces activités a été la grande réunion de Sainteté ou culte de clôture, dimanche 24 septembre 2017, au Gymnase Henri Elendé, en diagonale du stade président Alphonse Massamba-Débat, dans le 1<sup>er</sup> arrondissement Makélékélé de la ville capitale, précédé d'un cortège de témoignage (défilé) parti depuis la préfecture de Brazzaville. Les autorités politico-administratives et ecclésiastiques, notamment, le conseiller du président

de la République, André Kamba, l'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel Nganongo, les honorables députés, le sous-préfet du district de Louingui, les membres du conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo, ont pris part à cette grande réunion, aux côtés du commissaire Onal Castor, chef de territoire de l'Armée du Salut au Congo et de



Le chef mondial et son épouse saluant les nombreux salutistes en liesse.

et présentation des officiels tant politiques que ecclésiastiques, l'enrôlement de nouveaux soldats dans l'Armée, la lecture de la parole de Dieu, l'intervention de l'administrateur-maire de

l'animation de la fanfare et des diverses chorales en provenance de quelques divisions. Au total, 733 soldats ont été admis dans l'Armée du salut, soit 277 jeunes et 456 adultes (dont deux dépu-



Après la cérémonie d'enrôlement des nouveaux soldats.

son épouse. La réunion a connu cinq moments d'importances capitales: accueil

Ouenzé, représentant le maire de Brazzaville et le message du Général André Cox, le tout sous



Les officiels: à l'extrême gauche M. Marcel Nganongo.

tés et un conseiller municipal). Dans son message aux nombreux fidèles chrétiens venus de

Parcelle à vendre avec fondation, au quartier Djiri, dans une zone habitée, à 2 km de la voie goudronnée.

Contact: 01 081 27 92 / 06 662 37 39.

partout, réunis dans ce gymnase archicomble, le chef mondial de l'Armée du salut a déclaré qu'il est venu au Congo, soutenir et encourager les Salutistes, prêcher l'Evangile du Christ dans ce pays qu'il aime tant et qui regorge une richesse indéniable. «Nous avons besoin de vivre dans la paix dans un monde en perpétuels conflits. Notre mission est sans discrimination, celle d'annoncer et de prêcher l'Evangile à tous les peuples épris de paix et de justice. La démocratie doit se construire dans le strict respect des lois et dans la tolérance. Les soldats

Christ, porteurs de paix et non de guerre», a-t-il conclu.

La clôture de la réunion a été marquée par la remise des présents au chef mondial. Pour rappel, le Général André Cox est né en 1954, au Zimbabwe, d'un père Anglais et d'une mère Suisse. Après avoir occupé diverses fonctions au quartier général du territoire du Zimbabwe, notamment celles de secrétaire des relations publiques et des finances avec le grade de capitaine, puis au quartier général du territoire de la Suisse, d'Autriche et de la Hongrie comme secrétaire à la communication et à l'administration pour huit années de service avec le grade de Major, il enfile les affectations. Direction des territoires de Finlande, d'Estonie, d'Afrique du Sud et du Royaume Uni en particulier. Le 3 août 2013, alors chef d'Etat-major, André Cox est élu 20<sup>e</sup> Général de l'Armée du Salut et partage son ministère avec son épouse, la commissaire Silvia Cox, présidente mondiale des Ministères féminins.

Pascal BIOZI KIMINOU



Un Dimanche en Paroisse

Saint Kisito de Makélékélé

«Chez Dieu, pas besoin de discours, mais de réalisations»

La messe de 6h30 du dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017 a connu une forte participation des fidèles comme d'habitude. Présidée par le père Bruno Nkodia, vicaire sortant, accompagné de Gaël Yadiki, pré-diacre, et Aubin Banzouzi, grand séminariste, cette célébration eucharistique a été animée par la Schola populaire.

Basant son homélie sur les textes liturgiques du jour, le célébrant a relevé deux grandes orientations de vie. La première: «Dieu ne se contente pas de nos paroles, des promesses que nous faisons, ou, des déclarations d'intention, comme font les députés lors des campagnes; mais Lui considère les actes de charité et les œuvres bonnes que nous réalisons,



Père Bruno Nkodia, spiritain.

car c'est par la concrétisation de l'amour et l'accomplissement de la volonté de Dieu au quotidien que le règne de Dieu avance». Comme quoi, Dieu n'a pas besoin de paroles mais des actes. D'où a-t-il invité le peuple de Dieu à suivre dorénavant l'exemple

du premier fils de l'Evangile (Mat 21, 28-32), car a-t-il ajouté: «souvent nous nous comportons comme le second fils; nous disons la prière de Notre Père et du credo des bouts des lèvres, et faisons le contraire dans nos milieux de vie. Mais aujourd'hui l'Eglise nous invite encore cette année à la conversion, comme Zachée, en cessant d'être des auteurs et des complices des antivaleurs et des déviances dans nos quartiers et dans nos lieux de service. Dieu qui connaît les fonds des cœurs sait ce que chacun fait. Chacun récoltera ce qu'il aura semé dans sa vie.»

Dans la deuxième orientation de vie, le père Bruno Nkodia a exhorté à ne mépriser personne dans la vie. Chaque personne a de la valeur aux yeux de Dieu. «Un jour, a-t-il raconté, un couple était parti se baigner à la plage, accompagné de ses enfants.

Pendant que les enfants fabriquaient des châteaux de sable, le couple aperçu un vieux qui passait en se courbant de temps en temps comme s'il ramassait quelque chose. Aussitôt ce couple demanda aux enfants de se mettre à l'abri pour éviter cet inconnu. L'infortuné entendit tout, sourit et passa sans dire un mot. Un autre jour pendant que les enfants jouaient sur la même plage, l'absence du vieillard se fit remarquer. Ce jour là un des enfants se blessa par un tesson, c'est alors qu'ils comprirent le sens des gestes de ce pauvre vieillard qu'ils avaient auparavant méprisé.»

Signalons que la messe d'au-revoir des pères François Lebec et Bruno Nkodia est prévue pour le dimanche 22 octobre 2017.

Père Elie Mvogo, spiritain, vicaire et curé par intérim

«La jeunesse, les malades et la catéchèse, voilà nos priorités pastorales»

\*Mon père, quels objectifs visez-vous pour l'année pastorale 2017-2018?

\*\*Je tiens d'abord à remercier le journal La Semaine Africaine pour l'occasion qu'il me donne de m'exprimer. Les objectifs pastoraux pour les deux Conseils paroissiaux, le Conseil pastoral et le Conseil pour les affaires économiques, dépendent de la politique pastorale du curé qui, pour le moment est en déplacement. Mais en me référant



à la réalité pastorale de l'année dernière, je pense que les priorités pour notre paroisse concernent la jeunesse, les malades et la catéchèse.

Il faut sensibiliser la jeunesse, et la mobiliser pour qu'elle revienne à la maison du Père. Car une bonne tranche de la jeunesse continue de se livrer aux plaisirs du monde avec toutes les conséquences que cela peut signifier. C'est à cette jeunesse que nous voulons particulièrement nous intéresser.

Nous avons constaté, par ailleurs, que la population chrétienne de Saint Kisito est vieillissante. De même, nous avons beaucoup de malades abandonnés dans nos quartiers. C'est aussi un champ de bataille à prendre en considération pour affermir et consoler ces membres souffrants de notre paroisse.

La catéchèse est aussi l'une des priorités parce qu'elle permet d'éveiller et de fortifier la foi des jeunes, des enfants et même des adultes pour mieux les préparer aux différents sacrements. Voilà quelques éléments qu'on peut noter bien que l'armature des enjeux pastoraux n'est pas encore établie.

\*Et comment pensez-vous intéresser et impliquer la jeunesse dans la vie de la paroisse?

\*\*Tout d'abord, il faut faire confiance aux jeunes, écouter leurs préoccupations et leurs projets, leur faire comprendre ce qui est essentiel dans la vie de la paroisse, et les responsabiliser. Comme ça, ils se sentent concernés dans la construction de notre Eglise particulière car, ce sont eux l'avenir de l'Eglise. Ce qui est vraiment intéressant à Saint Kisito, c'est qu'il y a un délégué des jeunes au sein du Conseil pastoral. C'est une manière pour eux de contribuer à l'avancement de la paroisse et de s'impliquer aux différentes activités spirituelles de la paroisse et du diocèse: formations, recollections, pèlerinages, liturgie et catéchèse... Ici à Saint Kisito, il y a par exemple messe des jeunes chaque dimanche à 8h30 et chaque dernier samedi du mois, qui est préparée et animée par les jeunes eux-mêmes. Leur apport est encouragé dans toutes les initiatives de la paroisse. Nous continuerons à les accompagner, à les aider à grandir dans la foi et dans l'amour chrétien et à les soutenir.

52 ans de prière et d'évangélisation

La Paroisse Saint Kisito de Makélékélé se situe au sud de l'Archidiocèse de Brazzaville, au quartier Météo, aux environs du camp de la gendarmerie de Bifouiti. A l'origine, Saint Kisito et Saint Charles Lwanga, dans le même voisinage, ne formaient qu'une seule et même paroisse, c'était la Grande paroisse de Makélékélé. Le 10 mai 1962, l'Archevêque de Brazzaville d'alors, Mgr Théophile Mbemba, achète auprès du chef de quartier Joachim Niania, le terrain de l'actuelle paroisse avec une maison qui servira plus tard de logement de prêtres. Il y avait dans la concession paroissiale des touffes de bambou, des palmiers et une petite bananeraie vers l'endroit où se situe aujourd'hui la cloche. La même année, le père René Lefranc, un prêtre spiritain, construit la petite maison qui est totalement meublée par M. Ndala Bel-air, en tant que bienfaiteur. En 1963, le père Jean Van Der Burg rejoint le père Lefranc. Les deux prêtres viennent habiter la maison nouvellement achetée par Mgr Théophile Mbemba. Tous les deux œuvrent à Saint Charles Lwanga, se restaurent à Saint François et dorment à Saint Kisito. Jusque-là, Kisito et Charles Lwanga ont les mêmes archives (registres de baptêmes, de mariages, etc.). En 1965, les Paroisses sont séparées mais les prêtres sont les mêmes. Les messes en semaine et des dimanches ordinaires se tiennent à Saint Kisito; celles des grandes fêtes liturgiques à Saint Charles Lwanga.

En 1967 est créée la chorale Nkembo par un petit groupe de fidèles. De 1968 à 1981, M. Simon Bilombo, ancien maire de la ville, avec d'autres chrétiens, aide les prêtres dans divers travaux de construction de la paroisse, à la catéchèse et dans l'organisation des mouvements d'apostolat, dont l'archiconfrérie du Saint-Esprit, la Légion de Marie et la Schola populaire. En 1972, vu l'évolution de l'activité catéchétique, les prêtres érigent le centre de catéchisme (ancien Mbongui). Deux ans après, avec l'augmentation des mouvements d'apostolats et des fidèles, les prêtres font construire le nouveau Mbongui. En 1975, la paroisse achète une nouvelle parcelle à côté de la résidence des prêtres pour y



Une vue des chrétiens pendant la messe.

construire l'actuel presbytère. En septembre de la même année, les pères salésiens arrivent à Saint Charles Lwanga. La séparation juridique et territoriale des deux paroisses va donc s'en suivre. 1980, le père Christian Berton affecté à Saint Kisito comme vicaire, initie les C.E.B. (Communautés ecclésiales de base) communément appelées Mbongui, afin de développer une pastorale de proximité hors des murs la paroisse.

A partir de 1984, trois coopérants français, les frères Claude Drui, Jean Brun et Jérôme Odon s'investissent consécutivement dans la catéchèse, la bibliothèque et l'animation de la jeunesse paroissiale. En 1989 le père Jean-Claude Mbemba dit «X-OR» est affecté à saint Kisito comme vicaire. Il se fait très vite remarquer par une dynamique pastorale en faveur des jeunes qui suscite la conversion de beaucoup de délinquants qu'il réunissait dans un groupe dénommé Saint Paul. Avec le concours du père René Tabard, le père «X-OR» crée un groupe d'accueil des malades et les amis de la messe du matin. La même année on envisage d'agrandir la façade principale de l'église qui devenait trop petite. Une surface de 150 m<sup>2</sup> fut augmentée, soit 400 places assises en plus.

Une école aussi fut bâtie pour le compte de la paroisse, dans le cadre de la pastorale de l'éducation, conformément à la doctrine sociale de l'Eglise. Quelques années après vint s'installer à la paroisse le père Pierre Buis qui s'est illustré dans la pastorale des malades, des pauvres et des C.E.B. En 2002, le père François Lebec est affecté à Saint Kisito comme curé. Une fonction qu'il a exercée jusqu'au 15 juillet 2017. Réputé pour sa rigueur dans

le travail, c'est avec lui que la paroisse Saint Kisito a vu la deuxième extension de l'église sur le flanc gauche, la construction d'une salle polyvalente et d'une auberge, l'installation d'un cybercafé et d'un centre d'anglais, l'achat d'un nouveau terrain où a été érigé le dispensaire de la paroisse. Avec les pères Joseph Le Badezet, de vénérée mémoire, et Joseph Mermier, il a façonné une catéchèse et une liturgie qui font office d'exemples.

De 1965 à 2017, la Paroisse Saint Kisito a connu une transformation positive grâce aux missionnaires spiritains, les pères Lefranc, Jean, Grosseny, Schoeffel, Zippert, Berton, Clainchard, Tabard, «X-or», Szadura, Buis, Zibi, Eligius, Yuh Chrisantus, Mermier, Jean Guth, Badet (Joseph le Badezet), Jonas Bangui, Ignace Kidzimou,

Sévérin Nziengui, Bruno Nkodia, Alexis Nzalouma et Elie Mvogo.

Fruits de cette évangélisation:

En termes de statistiques, cette évangélisation en profondeur a porté du fruit: 16.101 baptisés; 676 mariages; 35 postes de catéchismes; 24 mouvements d'apostolats; 16 C.E.B.; 11 séminaristes; 41 ouvriers apostoliques (dont 17 religieuses). Voici les noms de quelques ouvriers apostoliques originaires de la paroisse: les abbés Albert Farrah Madédé, Guy Honoré Madiengela Tandou, Alfred Malanda, Christel Matsiona, Arnaud Matsiona, Brice Prévaly Babakila, Charell Tina Mantsontso, Christian Nganga, Chrislain Loubelo, Delphin Tècle Samba, Dandou, Arnaud Parfait Rock Louaza; les pères Gaëtan Kiyindou Mayama, Serge Tangoulou Ganga, Bovary Leho, Izadan Nkouka Mbemba, Christian Loubelo, Eloi Manima; les frères José Nkouloka, Lesage. Et les soeurs: Marie Adrienne Matsiona, Marie Kizito, Pétronie Mouanga, Morissette Bitsindou, Peggy Makolo, Louise, Chanelle Nguimbi, Sali Boutoto...

Selon les affectations de cette année pastorale, l'équipe presbytérale est composée des pères Toussaint Ngoma Fomanet, Elie Mvogo et Cyrilaque Dimanche Mouniéngué, respectivement, curé et vicaires.

Mme Nicole Estelle Sola, vice-présidente du Conseil pastoral paroissial

«Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle équipe presbytérale»

\*Comment s'organise la pastorale à la Paroisse Saint Kisito de Makélékélé?

\*\*Nous élaborons au sein du Conseil pastoral un programme trimestriel suivant les grandes lignes proposées par l'équipe presbytérale, en l'occurrence le curé. Celles-ci s'inspirent du thème annuel lancé par l'archevêque et du ressenti par rapport à l'actualité de la vie paroissiale. A travers un questionnaire pour faciliter les interventions, les orientations sont débattues avec les membres des bureaux des mouvements d'apostolat lors des conseils élargis, au point que les décisions sont prises ensemble. Tous les samedis, après la messe



de 6h, le Conseil pastoral se réunit pour évaluer l'état d'avancement de la paroisse, regarder ce qui n'a pas marché dans la vie de la paroisse pour y apporter des solutions et

projeter l'avenir avec plus de lucidité. Le Conseil pastoral, présidé par le curé, assiste inopinément les mouvements d'apostolat pour partager l'Evangile avec eux, les édifier sur les temps forts de la liturgie et s'enquérir de leurs difficultés. Il y a un règlement de la paroisse, en dehors des règlements de chaque mouvement d'apostolat; dès qu'il y a un problème, nous écoutons toutes les parties et le Conseil pastoral intervient aussitôt pour ne pas faire pourrir les situations. Tout se règle au conseil, personne ne prend une décision de façon individuelle. A Saint Kisito, nous avons 24 mouvements d'apostolat. Parmi lesquels, les amis de la messe du matin qui rassemble tous les animateurs de la liturgie aux messes de semaine. Du lundi au samedi, il y a messe à 6h, précédée des laudes et suivie du catena. Le dimanche, quatre messes, à 6h30, 8h30, 10h30 et 18h. Presque chaque jour, il y a une messe de requiem à 11h à la Paroisse Saint Kisito, à cause de sa position géographique qui la situe au carrefour. Chaque premier jeudi du mois, il y a messe dans les Communautés ecclésiales de base ou Mbongui à 16h, pour être proche des malades dans les quartiers; et messe de «Kintuadi» chaque dernier jeudi du mois à 18h, à la paroisse pour consolider la communion fraternelle entre les mouvements d'apostolat. Autant de choses que nous marquons dans la vie de la paroisse: le soutien et la présence des parents dans les activités menées par les

jeunes de sorte que les enfants ne se sentent pas abandonnés; les préparations régulières de la catéchèse chaque vendredi soir et de la liturgie les mercredis avec la participation des prêtres et de deux délégués des mouvements d'apostolat; les retraites et célébrations pénitentielles organisées par les prêtres pendant les temps de l'aveil et de carême; les sept semaines de prière et méditation de la Parole de Dieu avec le Renouveau charismatique; l'infirmier commis à la Caritas de la paroisse pour vérifier la tension et administrer les soins de première nécessité aux fidèles; sans oublier l'aide précieuse qu'apportent les soeurs missionnaires de la Doctrine chrétienne et les soeurs missionnaires de la charité à la catéchèse et dans l'apostolat des malades. Nous souhaitons la bienvenue et bon vent à la nouvelle équipe presbytérale.

L'auteur



Aubin BANZOUZI

# Ouverture officielle de la succursale d'INROS LACKNER à Pointe-Noire

Une société allemande d'ingénieurs-conseils & architecture de renommée mondiale, INROS LACKNER, vient de s'installer au Congo. L'ouverture officielle de sa succursale a eu lieu le 27 septembre 2017 à Elais Hôtel de Pointe-Noire. A cette occasion, M. Uwe Lemcke, le Président Directeur Général et M. Klaus Richter, le DG du département des affaires internationales, ont effectué le déplacement de l'Allemagne pour la cérémonie inaugurale d'INROS LACKNER Congo, dont la Directrice Générale est Mme Simone Urmoneit. Le préfet Alexandre H. Packa et Pierre Justin Mackosso le deuxième adjoint au maire de la ville ainsi que Son Excellence M. Klaus Peter Schick ambassadeur d'Allemagne au Congo ont honoré de leur présence cette manifestation.

INROS LACKNER, le nom n'est pas en réalité inconnu du milieu des affaires du Congo, puisque cela fait presque 60 ans que cette société œuvre en Afrique, et la société est plutôt fière d'avoir réalisé certains projets au Congo au cours de ces 10 dernières années.

En effet, depuis 2007, INROS LACKNER a planifié, suivi et supervisé des grands travaux pour le compte du Port autonome de Pointe-Noire. Parmi lesquels, de la reconstruction et extension du quai G, la réhabilitation et l'extension du réseau d'eau avec la construction du château d'eau, ainsi que la réhabilitation et l'extension du réseau électrique. De même, l'extension de la digue extérieure, la construction du cavalier de protection et aussi le dragage de l'approfondissement du chenal d'accès et du cercle d'évitage sont à l'actif d'INROS LACKNER. Et actuellement, INROS LACKNER vient de terminer la supervision du chantier du dragage et du remblai pour l'extension des terrains portuaires vers l'Est. Ainsi, INROS

LACKNER est actuellement et vraisemblablement le seul bureau d'études d'ingénierie allemand



Le staff de Inros Lackner en compagnie de l'ambassadeur, du préfet de Pointe-Noire et du deuxième adjoint au maire.

qui offre des prestations de planification générale au Congo. Mais jusque-là c'était pour ainsi dire de façon ponctuelle, sur des



Le Pdg M. Uwe Lemcke, Mme Simone Urmoneit et M. Klaus Richter.

projets précis et donc limités dans le temps. Désormais, INROS LACKNER est au Congo de façon permanente. C'est pourquoi une

succursale est ouverte à Pointe-Noire la capitale économique du pays. Pour M. Richter le Directeur

Afrique d'INROS LACKNER, il est important d'être proche des clients et montrer sa présence sur place. "INROS LACKNER a décidé de renforcer sa présence locale. En plus d'autres succursales en Afrique de l'ouest et de l'Est, une implantation au Congo représente pour nous une étape importante dans le renforcement de notre présence auprès de nos clients... désormais, nous aimerions renforcer la continuité de nos relations avec nos partenaires et nos clients, ainsi qu'avec la République du Congo" a déclaré M. Richter. Il s'agit donc d'un chemin commun pour l'avenir. Mais au moment où le Congo est frappé de plein fouet par une crise économique et financière, les observateurs et le monde des affaires sont plutôt surpris qu'INROS LACKNER s'installe dans ce pays. Mme Simone Urmoneit la Directrice Générale d'INROS LACKNER Congo explique : "Même si tout le monde parle actuellement de la crise, nous pensons qu'il faut prendre maintenant l'engagement de se préparer à la reprise économique, que nous attendons, et pour laquelle INROS LACKNER est prêt. Nous croyons que nous ne sommes pas les seuls à partager cette idéologie... c'est pourquoi nous avons installé notre succursale à Pointe-Noire, pour l'avenir et finalement le développement de tout le pays" a dit Mme Simone Urmoneit. Grâce donc à cette installation, les clients d'INROS LACKNER bénéficieront d'un meilleur service, les délais des échanges et les coûts seront réduits. "En plus, un échange direct entre vous les clients, et les ingénieurs d'INROS LACKNER facilitera les discussions et accélèrera

les accords sur la conception et les décisions. Nous sommes sûrs qu'une présence sur place augmentera le succès des projets pour le bénéfice de tous les partenaires" a précisé Mme Simone Urmoneit.

Par ailleurs, la Direction d'INROS LACKNER a indiqué avoir réussi à former et renforcer son équipe locale pour la surveillance des travaux déjà réalisés, et qui représente plus de 80% de ses effectifs dans le dernier projet. Le but est de former des jeunes ingénieurs et techniciens, de façon à ce que l'entreprise garde au moins ce pourcentage en permanence. L'installation d'INROS LACKNER au Congo a reçu la caution morale de l'Ambassadeur de la République d'Allemagne au Congo qui l'a fortement encouragé. Son excellence M. Peter Schick a exhorté les entreprises allemandes à investir au Congo. "Malgré la crise économique que traverse le Congo, on n'oublie parfois tous les atouts que présente ce pays. Je crois qu'il y a de bonnes opportunités pour le commerce et les investisseurs allemands de venir voir et s'implanter ici, et je crois cette occasion est un premier pas vers cette direction. Je pense qu'il faut saisir les occasions, même si le temps est un peu morose en ce moment ; mais ça va changer. Il y a tout pour un business dans ce pays" a déclaré le diplomate. Notons que le siège d'INROS LACKNER au Congo est situé à Pointe-Noire, sis immeuble en diagonale de l'hôtel Elais sur le Boulevard Charles De Gaulle. Cette société est spécialisée dans les secteurs suivants : génie hydraulique et logistique portuaire, génie énergétique et environnement, gestion des projets et supervision des travaux, infrastructures, gestion des autorisations et sites complexes.

## Les boulangers mécontents !

Au cours d'une rencontre avec l'administration, les commerçants et des associations des consommateurs, des acteurs du secteur de la boulangerie au Congo ont exprimé le 30 septembre à Pointe-Noire leur indignation face à la note circulaire du ministère du Commerce qui suspend les importations de la farine de blé. Ils redoutent une augmentation du prix du pain.

La rencontre a eu lieu dans la salle des conférences de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (Cciam) de Pointe-Noire. Elle a été placée sous l'égide de Christian Mbia, président du syndicat patronal des boulangers et pâtisseries du Congo. En présence du représentant du préfet et des directeurs départementaux du commerce et des approvisionnements et de la répression des fraudes. L'objet principal était d'examiner la note circulaire numéro 0009 du ministère du commerce du 28 septembre 2017. Signée par le portant le ministre Nsilou du commerce, des approvisionnements et de la consommation, elle porte essentiellement sur l'annulation des importations de la farine de blé en République du Congo.

Dans le document, le département du commerce évoque l'incapacité des importateurs de la farine de froment à combler les besoins locaux. «Les relevés de stocks réalisés ces jours révèlent que, malgré les quotas importants d'importation de farine de froment octroyés aux commerçants afin de com-

bler le gap de la production nationale, les niveaux de stocks disponibles ne garantissent pas un approvisionnement suffisant et régulier», peut-on lire au premier paragraphe de la note qui redoute une éventuelle rupture de stock une probable spéculation dans le secteur. Ce qui veut dire que les Congolais ne devraient se contenter que de la farine produite par des entreprises locales.

Seulement voilà. Quel peut être l'effet de la rupture et de la spéculation liées aux importations s'il y a une production locale qui comble tous les besoins locaux en farine ? Là est tout le grand paradoxe de cette note circulaire. Un paradoxe que veulent comprendre les consommateurs du pain et les professionnels du secteur de la boulangerie ainsi que les commerçants au Congo. D'où la réaction de Christian Mbia dans son mot liminaire, Christian Mbia : «Il sied de rappeler que le boulanger congolais fait preuve de génie pour produire du bon pain en associant la farine importée à celle de nos minoteries locales, car la farine locale est soumise à deux handicaps : l'humidité endémique et



Christian Mbia, au milieu.



Les participants à la rencontre.

naturelle à 98% et l'insuffisance de la production, cause potentielle de la rupture de stocks... ». Christian Mbia et les autres intervenants dont Daff Amadi, représentant des commerçants

à la Cciam ont également vu en cette interdiction d'importation, une voie grandement ouverte à une situation de monopolisation de la vente de farine de blé dans le pays. Ce qui selon eux pour-

rait causer une augmentation du prix de la farine, passant de 15.000 à 18.000 francs Cfa. Ce, au détriment des boulangers. En effet, depuis près de 25 ans déjà, les boulangers sont contraints par l'administration à vendre leur pain à 100 francs Cfa, alors que durant cette même période, le prix d'un sac de 50 kg de farine est passé de 6000 à 15000 francs Cfa. De quoi penser, ont-ils estimé, à une sorte de lobbying qui serait fait au ministère du commerce. Tout en dénonçant une sorte d'importation effectuée par certains producteurs

Congo. Donc, eux aussi font de l'importation parfois. Et en quoi les importations des autres sont plus dangereuses que la leur ?», s'est indigné un importateur. Lequel a indiqué que les importateurs sont également des pourvoyeurs d'emplois pour les Congolais au même titre que les minoteries locales.

Des inquiétudes qui ont conduit les participants à solliciter auprès du gouvernement la prise de plusieurs mesures «bénéfiques au consommateur final, c'est-à-dire le peuple». Le gouvernement devrait ainsi libérer l'importation de la farine de blé, comme c'est le cas pour d'autres produits comme les boissons gazeuses, maintenir le prix de la farine à 15.000 francs Cfa le sac de 50 kg, associer les syndicats, les associations des consommateurs et tous les acteurs du secteur à la prise de décisions favorisant des échanges avec le premier ministre et le ministre du commerce pour obtenir des informations éducatives et même pour trouver des solutions consensuelles.

Au cours de cette réunion, il a également été évoqué la restauration de certaines taxes dont la TVA supprimées pourtant en 2008 par le gouvernement afin de lutter efficacement contre la vie chère qui, à l'époque, était à l'origine des remous sociaux dans bien des pays comme le Burkina Faso.

Dans un contexte de crise économique avérée, le gouvernement congolais devrait à l'évidence examiner avec minutie ces préoccupations. Le Congo réaffirmerait ainsi son statut de havre incontesté de paix.

locaux de la farine. «Selon nos informations, les minotiers locaux importent la farine de la Midema (Minoterie de Matadi, en RDC, NdIr). Mais, la RDC, c'est l'étranger. Ce n'est pas le

Gouvernance forestière

# La nécessité d'impliquer les femmes

Ils étaient une trentaine d'acteurs du développement à prendre part à l'atelier sur la prise en compte du «genre» dans la gouvernance forestière. La session de travail s'est tenue du 18 au 20 septembre dernier à Brazzaville; initiative du CAGDF (Cercle d'appui à la gestion durable des forêts), une ONG faisant de l'observation indépendante dans le cadre de son projet "Voix des citoyens pour le changement". "Le genre et son importance dans la gouvernance forestière", "Les obstacles liés à la participation des femmes dans le processus APV-FLEGT et les moyens de contournement", "Les outils d'analyse genre", "Le plan d'actions pour le suivi de la prise en compte du genre": tels sont quelques-uns des sous-thèmes qui ont été débattus au cours de ces assises.

Les objectifs visés par cet atelier étaient d'amener les participants des O.S.C. (Organisations de la société civile), tout comme les plates-formes s'intéressant aux questions forestières à apprécier l'importance d'intégrer le genre dans les processus APV-FLEGT, REDD+ et autres processus de gouvernance forestière; d'identifier les obstacles à la participation des femmes, etc. Car, leur participation est essentielle pour améliorer la gouvernance forestière et réduire la pauvreté au sein des communautés dépendant des forêts, estime Mary Nyuyini, formatrice et consultante sur les questions de genre et de gouvernance forestière. «La femme s'occupe de la famille. Etant dans une région forestière, elle y puise la majorité des ressources dont elle a besoin pour subvenir à ses besoins. Elle doit donc être informée de ce qu'elle doit faire pour gérer la forêt de manière durable», a-t-elle expliqué. Dans sa communication, Mary Nyuyini a défini "l'analyse genre" comme une prise en compte multidimensionnelle de ce concept dans différents secteurs ou activités. Elle est une étude diagnostique permettant de mieux connaître la situation des hommes et des femmes dans un milieu donné, ainsi que leurs besoins spécifiques, afin de formuler des

stratégies et des mesures correctives. En clair, c'est un moyen systématique d'observation des différents rôles des femmes et des hommes dans un projet, une activité, de même que l'impact différentiel dans ces rôles. "L'analyse genre", a-t-elle conclu, pose essentiellement la question du «qui»: qui fait quoi, qui contrôle quoi et qui a accès; qui bénéficie de quoi, pour les différents sexes suivant leur âge, leur religion, leur classe, leur appartenance ethnique, leur race, leur caste, etc. La considération du genre est essentielle, ont souligné les animateurs, pour évaluer l'impact des APV (Accords de partenariats volontaires) et autres mécanismes de gouvernance forestière. Ainsi, les praticiens de la gouvernance forestière se doivent d'acquiescer des connaissances nécessaires pour s'assurer de l'intégration effective du Genre dans les APV-FLEGT et dans d'autres processus visant à améliorer la gestion forestière. Cependant, la perspective Genre est absente de l'élaboration, de la planification ou de l'exécution des politiques; des stratégies et des processus de mise en œuvre dans les initiatives existantes liées à la forêt tant au niveau international que national ou local. Ce qui



Les participants éternisant les trois jours de formation.

fait que les femmes particulièrement dépendantes des forêts sont confrontées à des défis émergents liés à l'adoption de nouveaux rôles dans la gestion des ressources, dans le contexte d'une évolution démographique dans de nombreux pays, causée par la migration des hommes vers les zones urbaines. Même si la situation et le contexte peuvent différer d'un pays à un autre, les femmes demeurent les principales utilisatrices de la forêt dans de nombreuses communautés. Les exclure, par conséquent, de ces processus, à tous les niveaux, conduira à des défis dans la mise en œuvre des politiques, à un manque de solutions durables et, potentiellement, à l'accroissement des inégalités. Si les femmes ne sont pas incluses dans la planification, l'élaboration, la mise en œuvre et les processus de prise de décision à tous les niveaux, les initiatives de protection des forêts, telles que l'APV FLEGT et la REDD+ ne peuvent pas être durables. Ainsi, adopter une perspective de Genre, centrée spécifiquement sur les besoins, les intérêts et les capacités des femmes, en plus de ceux des hommes, est une alternative, qui, selon les animateurs de l'atelier, contribuera à atteindre les objectifs

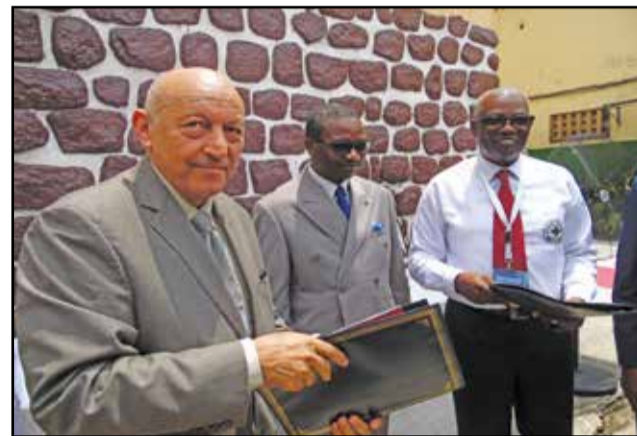
que voici: veiller à ce que les voix des femmes soient entendues au niveau des politiques et dans la pratique, à tous les niveaux; garantir des droits égaux aux mécanismes de partage des bénéfices équitables découlant des initiatives de gestion des forêts et de changement climatique; améliorer la pérennité de la conservation et de la gestion des forêts, ainsi qu'améliorer les moyens de subsistance en milieu rural; reconnaître et mettre à profit les compétences que les femmes possèdent en tant qu'agents du changement et décideurs; assurer une plus grande égalité de genre et une meilleure gouvernance... En un mot comme en mille, la perspective Genre est une occasion à saisir, pour reconnaître et exploiter le grand éventail de connaissances, de pratiques et de compétences spécifiques, tout comme l'éthique que les femmes peuvent apporter en tant que principales utilisatrices des forêts et gestionnaires de produits forestiers non ligneux pour la régénération, la conservation et la durabilité.

Viclaire MALONGA

Santé

# Pour la facilitation sécurisée des malades congolais vers le Maroc

La Clinique médicale Securex, représentée par son directeur Jean Daniel Ovaga, et la Fondation marocaine SAID (Solidarité Accompagnement Initiative Développement), par son président Abdel Kader Said El Figuigui, ont signé vendredi 22 septembre dernier une convention de partenariat d'assistance médicale et logistique. Elle permettra à Securex l'évacuation facilitée des malades résidant au Congo-Brazzaville vers le Maroc. La cérémonie de signature de la convention s'est déroulée en présence de Florent Balandamio, directeur de cabinet du ministre de la Santé.



Jean Daniel et Abdel Kader satisfaits après échange des parafeurs, en présence de Florent B.

La Fondation SAID s'engage à assurer l'accueil et l'admission des patients au Maroc avant de les installer dans les structures médicales marocaines les mieux indiquées pour leurs situations. Ses prestations s'étendront aussi à l'organisation des services de pompes funèbres et au rapatriement des dépouilles vers le Congo, en cas de décès. Les deux institutions s'engagent, par ailleurs, à mettre au profit de leurs personnels un programme de renforcement des compétences dans l'organisation et la gestion des urgences. La Fondation apportera la contribution sociale, logistique et médicale dans la perspective de rendre utiles et agréables les relations humaines et fraternelles entre les peuples d'Afrique, a assuré Abdel Kader Said El Figuigui. Elle s'engagera à défendre le patient et l'organisme évacuateur sur le plan financier, du suivi du traitement médical et de la limitation des rallonges, dès lors que les citoyens congolais bénéficient des mêmes tarifs que leurs frères du Maroc. «La Fondation SAID accomplira son double devoir de facilitateur des soins médicaux au Maroc, mais également de famille d'accueil, afin de minimiser les multiples tracasseries financières, d'une part, et d'assurer un encadrement psychosocial, d'autre part», a affirmé Abdel Kader. Répondant à ces propos encourageants, Jean-Daniel Ovaga s'est de son côté dit satisfait de la redynamisation de la coopération entre le Congo et le Maroc, avec en toile de fond l'implantation prochaine d'une ambassade du Maroc au Congo. Celle-ci augure des lendemains meilleurs entre les deux pays. Selon le directeur général de la Clinique le partenariat dans le domaine médical, au demeurant bénéfique dans sa plénitude aux patients congolais, consacre l'implication de la Fondation SAID dans le social congolais. C'est «une initiative plus qu'heureuse que nous souhaitons étendre à d'autres secteurs par d'autres acteurs de développement. Ce qui ne ferait que renforcer la coopération entre nos deux pays», a-t-il soutenu.

La santé étant l'un des facteurs importants du développement d'un pays et dont dépend la vitalité de son économie, «le ministère de la Santé et de la population se fait le devoir d'accompagner ces deux structures de santé privées dans la mise en œuvre de cette convention», a déclaré Florent Balandamio. Notons que la Fondation SAID est une organisation socio-humanitaire à but non lucratif, reconnue officiellement par le gouvernement marocain. La Clinique médicale Securex, par contre, est un cadre de soins et de services de santé congolais d'une qualité et d'une technicité aux normes standards internationales si l'on en croit sa présentation officielle. Elle a été créée le 25 mars 1996.

Aybienvie N'KOUKA-KOUISSA

## Réseau national des associations des positifs du Congo

# Le porteur de sida reste une personne humaine à tous les plans

Le RENAPC (Réseau national des associations des positifs du Congo) en partenariat avec AAISC (Association d'appui aux initiatives de santé communautaire), AMSCO (agence de marketing au Congo), a organisé mardi 19 septembre 2017 un atelier de sensibilisation et d'information à l'endroit des officiers de police sur la stigmatisation et les violences liées au VIH-SIDA. La rencontre a eu lieu au siège de la Croix-rouge congolaise, à Brazzaville. L'objectif principal de l'atelier a été de contribuer à réduire la stigmatisation, la discrimination et les violences à l'endroit des PVVIH (Personnes vivant avec le Sida) et des autres populations clés.

Former vingt-cinq officiers de police sur l'application de la loi n°30-2011 du 3 juin 2011 au Congo d'ici à la fin septembre 2018; améliorer la collaboration entre les officiers de police, le RENAPC et les organisations de lutte contre le VIH d'ici à la fin septembre 2018 ont été les objectifs spécifiques visés par cet atelier. Au cours de celui-ci, les participants ont compris l'intérêt qu'il y a à appliquer, dans sa plénitude, la loi n°30-2011 du 3 juin 2011, tout comme d'améliorer la collaboration entre officiers de police et organisations de lutte contre le VIH. A la fin dudit atelier ils ont bien compris l'infection

à VIH-SIDA. Divers thèmes ont été développés par des experts du RENAPC, des juristes, des anthropologues, des communautaires pour atteindre ces résultats. Ces thèmes ont porté entre autres sur «La connaissance de base du VIH-SIDA», «Les obligations de l'Etat et des pouvoirs publics», «Les obligations de la famille» «Le caractère volontaire du dépistage», «L'interdiction de la stigmatisation et de la discrimination» et partant sur les cas de violences psychologiques, physiques, les extorsions, les arrestations arbitraires, les privations de



Les organisateurs et les participants posant à l'issue de l'atelier.

libertés, etc. D'après Valérie Maba, présidente du RENAPC, la stigmatisation, la discrimination et les violences sont intimement liées et décrites comme un processus dynamique de dévaluation qui discrédite significativement un individu aux yeux des autres. «Associée au VIH, elle s'observe à plusieurs niveaux et tend à s'appuyer sur des pensées négatives déjà implantées. Elle est renforcée en associant le VIH et le SIDA à des comportements d'ores et déjà marginalisés comme le com-

merce du sexe, la consommation de drogues, etc. Ses effets peuvent être ressentis à divers niveaux: individuel, familial, communautaire, ainsi qu'au niveau programmatique et sociétal. Ils représentent des obstacles comme ceux empêchant un individu de se faire tester, empêchant des gens de reconnaître qu'eux-mêmes ou les membres de leurs familles sont séropositifs, etc.», a-t-elle expliqué. Libérant son message au nom du Directeur général de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies,

le Dr Gilius Axel Aloumba, chef de programme, a déclaré: «l'infection à VIH-SIDA constitue un problème de santé publique au Congo, à l'instar des autres pays du monde et en Afrique Subsaharienne. Au bout de trois décennies de ravages et de drames, plusieurs approches se sont révélées être indispensables pour une lutte efficace, tant au plan préventif que curatif. La lutte contre la stigmatisation et la discrimination à l'endroit des personnes vivant avec le VIH est l'une d'entre elles. Elle constitue un aspect non négligeable de la lutte contre cette pandémie, tant les conséquences de

la marginalisation des PVVIH sont lourdes», a-t-il fait savoir. Notons que c'est dans le cadre du PPSAC (Projet de prévention du VIH-SIDA et IST en Afrique centrale) financé par la Coopération allemande à travers l'OCEAC (Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale) que le RENAPC a organisé cet atelier pour contribuer à réduire la stigmatisation et la discrimination au Congo.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Vente de parcelle

Située au quartier Moussosso, vers la paroisse Notre Dame du Suffrage, à un bon prix.

Contacts:

05 531 36 53/06 976 58 36

Alain Kounzilat, Editeur

# Difficile de faire nouer un partenariat avec le milieu éditorial congolais!

L'homme n'en pas à un paradoxe près : professeur de mathématiques, mais aussi écrivain congolais basé à Paris, en France, Alain Kounzilat est dans le même temps directeur des Editions ICES - créées il y a plus de 20 ans, juste après la Conférence nationale souveraine - et Kounzila. Avec, à l'actif, plus de 500 titres, et une dizaine de collections. En séjour au Congo, l'éditeur nous a accordé une interview dans laquelle il parle de ses deux maisons d'édition.



Alain Kounzilat.

*\*Tout d'abord, qu'est-ce qui vous a motivé pour vous lancer dans l'édition?*

\*\*Au départ, je suis enseignant de formation. Je suis professeur de mathématiques en France. Et tout professeur devrait, normalement, publier son cours, sinon des livres pour les élèves ou les étudiants. Et puis, le premier recueil que j'avais publié, c'est un livre d'exercices avec solutions, pour les Congolais, à l'usage des élèves du niveau BEMG (Brevet d'études moyennes générales), actuellement BEPC (Brevet d'études du premier cycle). Un ouvrage que je n'ai malheureusement pu publier au niveau de l'Europe, parce qu'ils m'ont répondu: nous faisons déjà des annales pour les Africains, donc, c'est notre marché que nous sauvegardons, et on ne peut pas se permettre des annales pour le Congo. J'ai eu le courage de commencer à publier des annales, mais avec les moyens du bord. Finalement, la maison d'édition (ndlr: ICES)

a évolué, et nous avons créé également une revue : Nouvelles congolaises, avec plus de 50 livraisons. Au fil du temps, il y a eu beaucoup de collaborateurs, de professeurs qui m'ont rejoint, et la maison s'est agrandie, avec plus de 500 titres et une dizaine de collections. Je pense que les livres que nous publions sont de qualité exceptionnelle, dignes d'une grande maison d'édition.

*\*Vous êtes aussi Directeur des Editions Kounzila. Quelle différence existe-t-il entre les deux maisons?*

\*\*Déjà, les Editions ICES existent depuis plus de vingt ans. C'est une maison d'édition pluridisciplinaires, alors que la maison d'édition Kounzila que nous venons de créer, c'est beaucoup plus pour les manuels scolaires.

*\*Pourquoi le choix des manuels scolaires, y a-t-il une raison particulière?*

\*\*C'est parce que, généralement, il y a 20, 25 ans, quand un ministre de l'Education nationale était nommé dans les

pays francophones, il était vite dépêché en Europe pour signer des contrats avec les grandes maisons d'édition. Pour que, justement, ces éditeurs nous fournissent des livres. Mais depuis un certain temps, le système scolaire africain ou congolais en particulier, ne répond plus au système scolaire européen. Les programmes ont changé et ce marché a été plus ou moins rompu, il est devenu caduque. On nous a renvoyé à notre propre responsabilité, pour pouvoir faire des manuels nous-mêmes. Mais, cela fait plus de vingt ans, le rapport de l'APNED, une association des éditeurs au niveau de toute l'Afrique, a démontré que les Africains sont incapables de produire des livres rapport qualité-prix avec leur propre pédagogie. Peut-

être parce que les professeurs ne sont pas formés. Moi-même, pendant des années, j'ai beaucoup d'amis ici qui sont professeurs de mathématiques, que j'ai rassemblés pour qu'on aide les élèves à faire des manuels scolaires avec notre propre pédagogie, c'était vraiment difficile. Donc, j'essaie encore de récidiver, de pouvoir les inciter à produire des manuels à moindre coût, avec notre propre pédagogie pour nos enfants. Je suis en train de vouloir me battre pour que les collègues professeurs n'hésitent pas de se regrouper pour aider nos enfants.

*\*Avez-vous des contacts avec les autorités du système éducatif congolais?*

\*\* Cela fait 20 ans que je suis en train de les aborder pour qu'on travaille ensemble, notamment au niveau de l'INRAP (Institut national de recherche et d'action pédagogique). J'avais pris des contacts avec cet institut, mais il n'y a pas eu de suite. C'est quand même assez difficile. Mais, au niveau de l'université, oui, je travaille avec le promoteur d'une grande école ici, M.

Roger Makany, qui fait publier la Revue congolaise de gestion. Donc, nous publions cette revue et beaucoup d'autres, ainsi que des manuels universitaires. Mais, au niveau de l'INRAP, on n'a pas réussi encore à signer une convention en tant que telle.

*\*Pour ceux qui ont des manuscrits, quels sont les critères de publication?*

\*\*C'est facile. Pour se faire publier, il suffit d'adresser son manuscrit ou son tapuscrit à la maison d'édition. Il y a un comité de lecture qui s'y penche et si le projet est bon, on convoque l'écrivain ou l'auteur, pour négocier un contrat d'édition. Ça se fait assez rapidement. A notre niveau, nous avons quatre types de contrats. Il y a des contrats classiques que tous les auteurs utilisent, le contrat à compte d'auteur, le contrat à compte partagé, et le contrat avec souscription.

Pour les lecteurs qui sont très curieux, ils peuvent taper sur Google mon nom, Alain Kounzilat, le métier de l'éditeur, il y a un texte qui explicite cela.

*\*Un mot sur vos récentes pu-*

*blications?*

\*\* Les toutes dernières publications sont le livre sur le Cardinal Emile Biayenda, dont l'auteur est un avocat du barreau de Toulouse, Me Rudy Mbemba, lequel a publié des extraits de la thèse du Cardinal Emile Biayenda. C'est le livre que je suis venu, justement, présenter, et j'invite les lecteurs à le lire. Ensuite, il y a mon père, Jacques Kounzila, qui a publié un ouvrage intéressant intitulé: «Le mariage kongo: rites et symboles».

*\*Pour finir, auriez-vous un appel, un message?*

\*\*Un message, tout simplement, c'est le message que j'adresse à tous mes compatriotes, à tous mes amis: c'est le travail qui libère l'homme! Nous devons travailler, continuer de travailler et innover. Donc, même quand on a réussi à faire quelque chose, ce n'est pas un acquis; il faut toujours continuer à l'améliorer, à travailler davantage. Et les personnes qui nous ont suivi ont vu comment nous avons commencé avec la qualité de livre en tâtonnant, mais nous pensons que nous sommes arrivés à l'excellence de l'édition, mais ce n'est pas une fin en soi. Nous pouvons encore travailler pour améliorer encore plus notre qualité.

Propos recueillis par  
Véran Carrol  
YANGA

## Musique

### Non, Zao n'est pas mort!

Une folle rumeur a circulé, particulièrement dans les rues de Brazzaville et Pointe-Noire, ainsi que sur les réseaux sociaux, annonçant la mort dans la capitale économique congolaise du célèbre artiste-musicien congolais Zao (Casimir Zoba, à l'état civil). Il n'en est rien! Monsieur Ancien Combattant est bel et bien en vie, et se porte même bien!



Casimir Zoba, dit Zao.

L'annonce du décès du chanteur nous a été faite le vendredi 29 septembre, en fin d'après-midi, à l'aéroport international Maya-Maya, par un policier. Provoquant émoi et stupéfaction de notre part. Voulant en avoir le cœur net, l'opérateur culturel Beetho-

ven Henri Germain Yombo, qui lui aussi se rendait dans la ville océane congolaise comme nous, a vite et bien fait de former le numéro de l'artiste. Surprise! C'est Zao lui-même, en personne, qui

était au bout du fil. Ouf! Le chanteur a affirmé jouir d'une bonne santé, et ni séjourner à Pointe-Noire. Qui donc, diantre, en veut à notre Zao national?

V.C.Y.

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA  
Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979» 2e étage gauche Q050/S  
(Face ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville  
Tél.: (242) 05 350.84.05/06 639.59.39/78/05 583.89.78  
E-mail: etudematissa@gmail.com

#### RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL MISE EN HARMONIE DES STATUTS DE LA SOCIETE DENOMMEE PORT LOGISTIC CONGO, en sigle «PLC SA»

Société anonyme au capital de 10 000 000 F. CFA  
Siège social: Brazzaville / RCCM: 11 B 3030

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société PORT LOGISTIC CONGO, en sigle «PLC SA», déposé en date du 15 avril 2015 au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, et enregistré à la recette de Brazzaville le 21 avril 2015, sous folio 071/9 numéro 901, il a été pris les résolutions suivantes:

- Renouvellement du mandat des administrateurs;
- Renouvellement du mandat du Président Directeur Général;
- Mise en harmonie des statuts, conformément aux dispositions

des articles 908 et suivants de l'Acte Uniforme portant droit de sociétés commerciales et du GIE de l'OHADA.

Dépôt légal des actes a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 29 septembre 2017, enregistré sous le numéro 17 DA 765;

La mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2/13 - 1386.

Pour insertion légale,

Me Ado Patricia  
Marlène MATISSA,  
Notaire.

Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO  
Notaire à la Résidence de Pointe-Noire - 50, Avenue Moé Vangoula  
Immeuble Café de Paris 1<sup>er</sup> étage / Tél.: 05.031.39.32/04.024.65.60/06.885.49.40  
Email: mbissi.notaires@gmail.com

#### AVIS D'INSERTION MODIFICATIVE

#### YVALANDA CONGO dite YVACO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de FCFA: 75.000.000  
Siège social: 335, Avenue du Général De GAULLE / Arrondissement n°01 E.P.LUMUMBA  
B.P.: 4924/POINTE-NOIRE (République du Congo) / RCCM CG/PNR/10 B 1982

Aux termes du Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la SA YVALANGO CONGO dite YVACO en date à Pointe-Noire du 02 janvier 2017, les actionnaires ont décidé de faire des cessions d'actions entre actionnaires par actes authentiques en date à Pointe-Noire des 02 janvier 2017 entre:

1°/ La SARL YVALANDA Paris et Monsieur Auguste MALANDA d'une part;  
2°/ Monsieur Rufin EKOUNDZA BALAKILA et Monsieur Auguste MALANDA, d'autre part.  
Ces deux actes ont été régulièrement enregistrés au Centre des Impôts le 11 septembre 2017 folio 164/6 et 164/8 numéros 6594 et 6595. En conséquence de ces cessions, les statuts ont été modifiés dans son article 7 quant à l'attribution des actions, savoir:

\*La SARL YVALANDA possède désormais 1494 actions contre 1534 actions précédemment;  
\*Monsieur Auguste MALANDA possède 710 actions contre 607 précédemment.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le n°17 DA 1167 du 18/09/2017.

RCCM N°CG/PNR/10 B 1982.

Pour insertion,  
Maître Blanche Patricia MBISSI  
DÉDÉ-SOMBO.

Avant Egypte-Congo, le 8 septembre 2017

## Sébastien Migné, le regard visé sur la CAN 2019

Les Diables-Rouges iront à Alexandrie affronter l'Egypte, dimanche 8 octobre 2017, en match comptant pour la cinquième et avant-dernière journée des éliminatoires de la Coupe du monde de football. Mais, déjà éliminés, leur entraîneur, Sébastien Migné, au rendez-vous avec la presse vendredi 29 septembre, a dit se projeter sur le match Congo-Zimbabwe (en mars 2018), des éliminatoires de la CAN 2019. Faux pas interdit!

Un brin blagueur, Sébastien Migné a essayé de détendre l'atmosphère dans la salle de conférence du Centre national de formation de football, où il a dû affronter les journalistes dont certains rageaient concernant ses choix de joueurs. La liste des 23 ainsi que l'objectif des Diables-Rouges pour leur déplacement en Egypte étaient, évidemment, les questions phares. Le technicien français y a répondu en essayant d'être le plus convaincant possible. Il a désamorcé toute polémique concernant, d'abord, la convocation des joueurs ayant un temps de jeu très maigre dans leurs équipes respectives (Merveil Ndockyt, Christoffer Mafoumbi et Prince Oniangue), ensuite le déséquilibre entre le nombre d'arrières gauche (trois) et celui d'arrières droit (1). «*Même si vous ne le considérez pas comme un latéral, Rahavi Kifoueti nous a grandement dépannés à droite contre le Ghana. C'est peut-être une solution supplémentaire. Pour ce stage, nous aurons Etou et Rahavi Kifoueti susceptibles d'évoluer sur ce poste (NDLR: à droite)*», a-t-il déclaré.

Au sujet de l'objectif tracé pour ce match d'Alexandrie «sans enjeu» pour les Diables-Rouges, la volonté est de faire une prestation de qualité, mais surtout



Migné vise déjà le match Congo-Zimbabwe.

d'acquérir de l'expérience. Ce sera aussi le cas pour la réception de l'Ouganda, pour la dernière journée, en novembre prochain. L'occasion aussi d'essayer de nouvelles associations en attaque et d'affiner leur complémentarité. Car, pour une rare fois, l'équipe dispose maintenant de beaucoup d'atouts offensifs. Outre Thievy Bifouma, indiscutable, il y a un tout nouveau: Dylan Saint-Louis (22 ans), un attaquant du Paris FC (Ligue 2 de France) réputé pour sa vitesse. «*En tout cas si je fais venir Dylan Saint-Louis, ce n'est pas pour lui faire visiter le Congo. C'est que j'estime qu'il a des qualités qui peuvent aussi apporter à l'équipe nationale, alors après c'est pareil, il va aussi lui falloir un petit temps d'adaptation malgré toutes ses qualités*», a précisé Sébastien Migné. Le retour de Dzon Delarge, très efficace actuellement avec son

club turc, l'enchantera également.

### Le Zimbabwe, Migné y pense déjà

Les matches Egypte-Congo et Congo-Ouganda ont leur importance, mais Migné vise, plutôt, la suite des éliminatoires de la CAN 2019. Car la mission prioritaire qui lui a été assignée par la Fédération est de qualifier l'équipe pour la phase finale. Le potentiel est là. «*Le plus difficile c'est d'être constant. C'est au travers du match contre l'Egypte que je dois encore avoir des réponses sur la qualité de mon effectif tout en me projetant sur la rencontre contre le Zimbabwe*», a-t-il reconnu. Migné est en quête d'un groupe rompu à la haute compétition pour décrocher le ticket pour Cameroun 2019.

G.-S.M.

Cloud Régis Talani, président d'Action Congo foot

## Des journées de réflexion sur le football congolais

L'ACF (Action Congo foot) soucieux du développement du football local, entend organiser prochainement des rencontres pour échanger sur les maux qui gangrènent le football national et proposer des solutions. Initiées par son président, Cloud Régis Talani, ces journées permettront aux amoureux du ballon rond, explique-t-il, de donner leur point de vue sur le football local.

\*D'où vous vient l'idée d'organiser l'activité que vous annoncez?

\*\* D'abord je tiens à préciser que l'ACF est une structure oeuvrant pour le développement du football congolais. En suivant de près comme de loin les championnats nationaux Ligue 1 et Ligue 2 saison 2016-2017, j'ai relevé beaucoup d'irrégularités qui ont affaibli davantage notre football. Nous avons assisté au championnat le plus humiliant de notre histoire.

\*Quelles sont les insuffisances que vous avez identifiées?

\*\* Les gradins des stades étaient scandaleusement vides lors de la plupart des matches; les arbitres n'ont pas été à la hauteur de leur tâche; le non-respect du calendrier; le spectacle décevant des équipes. Bref, la liste n'est pas exhaustive. Ces insuffisances témoignent des difficultés de la



Cloud Régis Talani.

fédération. Si on veut développer notre football, il faut faire appel à l'expertise de plusieurs acteurs. Le football ne doit plus être seulement l'affaire d'un groupe de personnes privilégiées.

\*Qui participera aux journées en question?

\*\*L'association ne compte pas y aller seule. Elle sollicite le parrainage du ministère des Sports et invitera les acteurs ci-après: techniciens du ministère des Sports, membres du comité exécutif de la FECOFOOT, délégués du Comité olympique, délégués des ligues, membres de

l'association Action Congo Foot et d'autres associations oeuvrant dans le domaine du football, délégués des clubs de Ligue 1 et Ligue 2, capitaines des clubs de Ligue 1 et Ligue 2, arbitres, journalistes, personnes ressources, représentants des entreprises (potentiels sponsors du football), entraîneurs, anciens joueurs, etc. On se propose d'inviter également les présidents des fédérations de football de Côte d'Ivoire et du Mali qui viendraient partager leur expérience de gestion du football dans leurs pays.

\*Quels sont les thèmes qui feront l'objet de débats?

\*\*Parmi les thèmes retenus: «Comment rehausser le niveau de nos championnats pour les rendre attractifs et médiatiques?», «Quelles stratégies pour instaurer le semi-professionnalisme ou le professionnalisme dans notre football?».

\*Et que ferez-vous des conclusions de ces débats?

\*\*A la fin, on va rencontrer le ministre des Sports et de l'éducation physique pour lui présenter les conclusions.

Propos recueillis par  
Jean-Eudes  
GANGA

Football

## Préoccupante pénurie de talents...

Le championnat national d'élite Ligue 1 du Congo de cette année n'a pas répondu à l'attente du public. Tout le monde est unanime qu'il a été d'un faible niveau, et cela devient de plus en plus préoccupant d'autant que ce phénomène date de plusieurs années. On explique cette situation par les problèmes en série auxquelles sont confrontées les équipes.

Le jeu a été le grand absent des stades congolais tout au long de la compétition que l'AC Léopards de Dolisie a remportée pour la cinquième fois d'affilée. Ce championnat n'a pas produit ou révélé non plus de grands joueurs. Visiblement il y a pénurie de talents. A l'origine, la formation à la base qui demeure balbutiante. Les turpitudes de certains arbitres se répercutent aussi sur le niveau de la compétition. D'un côté ceux qui ne maîtrisent pas les lois du jeu, de l'autre, ceux qui faussent volontairement les résultats des matches. Si on ajoute encore l'instabilité des staffs techniques, les problèmes financiers, le côté mondain de certains joueurs abonnés à tous les alcools et à la drogue, sans oublier certains dirigeants de clubs en panne d'imagination, etc., on a tous les ingrédients devant conduire à ce qui s'est produit: un championnat en parfaite banqueroute!

Cela a des conséquences sur la scène africaine, où les clubs n'arrivent plus à obtenir de résultats significatifs. En 2017,



Devant des gradins vides.

deux clubs ont échoué dès le tour préliminaire, deux autres en seizièmes de finale. C'était presque le même scénario les deux années précédentes. L'AC Léopards qui apparaissait comme une exception au vu de sa régularité au plus haut niveau est en train de subir le contrecoup du faible niveau du championnat d'élite. Pour la première fois depuis longtemps, il n'a pu franchir un tour de Ligue des champions. Finalement, les Diables-Rouges locaux qualifiés pour le CHAN 2018 ne sont que l'arbre qui cache la forêt, dirait l'autre. On n'est pas étonné que certains férus de football préfèrent désormais aller à la pêche ou dans les buvettes, alors qu'avant ils étaient réguliers dans les gradins. Il n'y a pas eu grand monde pour assister aux matches de championnat. Même des clubs jadis populaires ne font plus recette, incapables de faire

déferler des marées humaines vers les stades. Or, il est bien évident que performances et recettes sont liées. Lorsque des matches, par exemple, et pas des moindres, ne produisent qu'à peine 100000 ou 150000 francs CFA de recette à répartir entre plusieurs partenaires (clubs, stade, ligue, fédération, arbitres, service de sécurité, vendeurs de billets), cela n'aide pas ce football à se relever et devrait interpellé les formations sportives dont l'immense majorité des joueurs vivraient, essentiellement, de football, y compris la fédération et même les autorités sportives nationales.

Dans ce contexte, une seule question demeure: ne peut-on pas s'asseoir, une énième fois, pour réfléchir au football congolais, analyser sa débâcle confirmée et esquisser les pistes de reprise?

Jean ZENGABIO

### MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC)

#### AVIS GENERAL DE RECRUTEMENT

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt pour le développement du secteur agricole et halieutique à travers le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC). Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, l'Unité de Coordination du Projet lance un avis d'appel à candidatures pour le recrutement du personnel d'appui pour ses pôles administratif de Brazzaville et Technique de Makoua. Le présent avis général de recrutement concerne les postes suivants:

##### Pour le Pôle administratif de Brazzaville

I. Assistant (e) de Direction  
II. Assistant (e) Administratif (ive) et Financier (e)  
III. Chauffeurs (3)  
Pour l'Antenne technique de Makoua  
I. Assistant au Responsable de la Programmation et du Suivi - Evaluation, Gestion des savoirs  
II. Assistant (e) de Direction  
III. Chauffeurs (3)

##### 2. Composition du dossier

Pour chaque poste, le dossier de candidature comprendra les documents suivants:  
- Lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'Unité du projet, précisant la référence du poste pour lequel le candidat postule;  
- Curriculum Vitae détaillé indiquant le pays de résidence, le titre du diplôme et la spécialité, l'expérience professionnelle, de la plus récente à la plus ancienne, avec indication de la nature exacte des fonctions exercées, ainsi que les coordonnées précises (du candidat incluant 3 personnes de références);  
- Copie certifiée conforme du diplôme requis pour le profil;  
- Copie d'une pièce d'identité à jour justifiant la nationalité congolaise;  
Les dossiers incomplets seront rejetés. Les candidats retenus pourront être invités éventuellement à fournir les originaux des attestations pour les

expériences et qualifications qui ont présidé à leur choix.

##### 3. Modalités de sélection

La sélection se fera en 3 phases:  
- une première phase consistera en une présélection sur dossier  
- une deuxième phase consistera en un test écrit.  
- une dernière phase consistera en des interviews dont les dates et heures seront fixées et communiquées aux candidats par le comité de sélection.

##### 4. Lieu et date de dépôt des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidatures devront être adressés (sous pli fermé) à Monsieur le Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales et devra comporter uniquement la mention suivante: «Dossier de candidature au poste de: (préciser le poste pour lequel vous postulez)»  
Les dossiers doivent être déposés au Siège du PD-PAC:  
Villa Maison Blanche arrondissement 2 BACONGO, derrière Ambassade des USA, Brazzaville République du Congo  
NB/ : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.  
Les termes de référence détaillés de chaque poste peuvent être obtenus au siège du PD-PAC ou par courriel à l'adresse suivante: pdpac.cg@gmail.com  
La date limite des dépôts des dossiers de candidatures est fixée au 17 Octobre 2017 à 16 heures.

Fait à Brazzaville, le 28/10/2017

La Coordination

*Journée internationale de la mer*

## Pour la création de chambres maritimes au sein des juridictions

L'humanité a célébré, le 28 septembre dernier, la Journée mondiale de la mer. A Pointe-Noire, l'évènement a été marqué par un focus organisé par l'ACODM (Association congolaise du droit maritime), qui a mis en exergue la nécessité et l'urgence de la mise en place d'une chambre maritime au sein du centre de médiation et d'arbitrage du Congo.

Dorénavant, les entreprises œuvrant dans le secteur maritime ainsi que les personnes intéressées par les questions de droit maritime trouveront les réponses à leurs préoccupations. Ce sera lors des "permanences juridiques maritimes" qu'organise l'ACODM à la Chambre de commerce de Pointe-Noire, tous les derniers jeudis de chaque mois. La nouvelle a été annoncée le 28 septembre 2017 par le colonel Eric Dibas-Franck, Président de l'ACODM, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la mer. Il s'agira non seulement de répondre aux préoccupations des entreprises, mais aussi de recueillir leurs propositions destinées à faire évoluer les dispositions juridiques, ou mieux, la pratique juridique dans le domaine du droit de la mer au Congo.

L'ACODM et la Chambre consulaire de Pointe-Noire, unis par un partenariat, ont donc saisi l'opportunité de cette journée, pour organiser un Focus sur le thème de cette année: "Connecter navires, ports et personnes". Les échanges entre les participants à ce focus se sont déroulés autour de quatre sous-thèmes. Le premier, animé par M. J. Félix Mountou-Tchicaya, ancien

Directeur général la marine marchande, s'est articulé sur la place stratégique qu'occupe la mer dans la connexion entre les navires, les ports et les personnes pour créer la richesse. Le second sous-thème, développé par Maître Claude Coelho, avocat à la Cour, s'est plutôt préoccupé des limites du domaine public maritime, souvent sujet à controverse. Quant à Maître Lavie Mienandi, son exposé s'est focalisé sur la



Didier Mavouenzéla (à g.) avec Eric Dibas-Franck.



L'assistance.



sécurité et la sûreté maritimes, à travers une préoccupation non moins importante, celle relative à la piraterie maritime dans le

Golfe de Guinée. Enfin, Mme Sylvie Tchignoumba, magistrat de son état, a livré une réflexion sur les assurances

maritimes, en mettant en exergue les insuffisances des textes juridiques et aussi celles organisationnelles des structures

juridiques qui planchent sur les contentieux entre entreprises œuvrant sur le secteur maritime, notamment.

Au-delà de ces exposés animés avec brio par ces juristes, l'attention des participants à ce Focus a été retenue par certaines réflexions soulevées par le Président de l'ACODM. Le colonel Eric Dibas-Franck a, par exemple, constaté que la domestication et la réceptivité de la réglementation maritime tant nationale, régionale qu'internationale, semblent être laborieuses auprès des juridictions nationales. Raison pour laquelle le livre IX consacré aux juridictions maritimes et à l'arbitrage a été introduit par le législateur communautaire CEMAC dans le code maritime révisé en 2012. Mais malgré tout, «si l'on doit se réjouir d'une telle initiative, on doit cependant observer la lenteur avec laquelle le processus de création de ces juridictions est enclenché. Or, on sait que la connexion navires-ports-personnes peut être source de difficultés, voire de contentieux à surmonter. Il serait donc urgent que le CEMACO (Centre de médiation et d'arbitrage du Congo) soit opérationnel», a dit le colonel Eric Dibas-Franck.

Par ailleurs, en tenant compte de la spécificité des questions de droit maritime, Eric Dibas-Franck suggère qu'une Chambre maritime soit créée au sein du CEMACO. «La bonne gouvernance maritime ne pourrait qu'en être renforcée», a conclu le Président de l'ACODM.

Pour mémoire, on retiendra que l'ACODM a pour objet, entre autres, de développer et promouvoir les activités maritimes par la diffusion des publications scientifiques, l'organisation et la participation à des conférences, cours, concours, stages et séminaires; ainsi que la coopération avec toute personne physique ou morale intéressée par le droit maritime, en vue de l'harmonisation et l'amélioration des législations maritimes.



**Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission ad hoc du marché**

**Appel d'offres régional ouvert  
N°19/BEAC/DGE-DEMCF/AORO/Prest/2017**

**Pour la souscription par la BEAC d'une police d'assurance transport des valeurs**

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de sélectionner une compagnie d'assurance, en vue de renouveler sa police d'assurance pour le transport aérien, routier, ferroviaire et maritime de ses valeurs, notamment les billets de banque et monnaies métalliques.

A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises intéressées et remplissant les conditions requises à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.,

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX  
Secrétariat Général DOAR-CGAM, 14<sup>e</sup> étage, porte 1412 ou 1306  
736, Avenue Monseigneur Vogt –**

**B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun  
Tél.: (+237) 222 23 40 30;  
(+237) 222 23 40 60 poste 5431 ou 5316  
Fax:(+237) 222 23 33 29  
@: cgam.scx@beac.int**

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de cinq cent mille (500 000) francs CFA.

Une réunion de cadrage avec les prestataires s'étant acquittés des frais de soumission aura lieu le mercredi 4 octobre 2017, à 10 heures, aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus. le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué

dans le DAO et d'un montant forfaitaire de cinquante millions (50 000 000) de F. CFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi 26 octobre 2017, à 12 heures précises.

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>e</sup> étage,  
porte 15.01  
736, Avenue Monseigneur Vogt  
B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun**

Les plis seront ouverts en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture.

Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 26 octobre 2017, à 13 heures 00 et les dossiers financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

*Yaoundé, le 15 Septembre 2017.*

**Le Président  
de la Commission ad hoc**

Premier symposium international de cardiologie du Congo

## Plus d'un milliard d'hypertendus existent dans le monde, dont 80 millions en Afrique

A l'initiative de la SMC (Société Médicale du Congo), le premier symposium international de cardiologie au Congo s'est tenu du 28 au 29 septembre 2017 à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, à Brazzaville. Sous les auspices du ministère de la Santé et de la Population, représenté par Florent Balandamio, directeur de cabinet. L'«*Hypertension artérielle: problématique en Afrique subsaharienne*», a constitué le thème principal de ce symposium qui a rassemblé 225 participants, des spécialistes en Cardiologie, Néphrologie, Neurologie, Endocrinologie-Diabétologie, des médecins généralistes venus des pays d'Afrique subsaharienne. A ceux-là s'ajoutent les infirmiers, les paramédicaux et les étudiants de la Faculté des sciences de la santé de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville.

Le choix de ce thème n'a pas été anodin. Car, pour Pr Suzy Gisèle Kimbally Kaky, présidente du comité d'organisation de ce symposium, «*l'hypertension artérielle a été retenue comme thème, en raison des données qui nous interpellent tous: plus d'un milliard d'hypertendus dans le monde, dont 80 millions en Afrique, avec des estimations de 125 millions à l'horizon 2025 dans cette même région*», a-t-elle souligné. En outre, la prévalence serait de 40 à 50%, selon les régions en Afrique subsaharienne. S'agissant des décès précoces, 8 millions sont imputables à la seule HTA (Hypertension artérielle), par le biais des complications telles les AVC (Accidents vasculaires cérébraux), les cardiopathies ischémiques, l'insuffisance cardiaque, etc. Autrement, l'HTA est le facteur de risque cardiovasculaire le plus

important, le plus grave, mais malheureusement, souvent méconnu par les populations qui arrivent tardivement dans les services hospitaliers. En ce qui concerne Brazzaville, un dépistage volontaire des populations initié par l'ISH (International society of hypertension) en mai 2017, révèle les résultats ci-après: sur 2468 sujets dépistés âgés de 18 à 82 ans, dont 1407 femmes (57%), la fréquence de l'HTA était estimée à 32,2%; la charge pondérale à 24,4%; l'obésité abdominale à 33,8%. Quant à la glycémie réalisée chez 1110 sujets, 101 présentaient un taux de sucre élevé, soit 9,1%. A entendre Mme Kimbally Kaky, l'HTA est une urgence. Plusieurs facteurs favorisent cette maladie: le changement des habitudes alimentaires (les produits gras, notamment les graisses d'origine animale). En outre, les produits



Photo famille des participants et organisateurs.

salés, la consommation excessive d'alcool, la consommation du tabac. Ce dernier est carrément prohibé, du fait que son association avec l'ITA et l'excès de cholestérol multiplie par 16 la probabilité d'un AVC, un infarctus du myocarde, une insuffisance cardiaque, rénale, etc. Pour réduire ces risques, il est conseillé une alimentation saine: consommer moins de sel, beaucoup de légumes, de poissons et des fruits, très peu d'alcool et pas de tabac. La pratique du sport est aussi encouragée. Au terme de ce symposium, plusieurs recommandations ont été faites, entre autres: renforcer la prise en charge de l'HTA au niveau communautaire; améliorer le dépistage par une sensibilisation des populations et relais communautaires; renforcer la formation continue des professionnels de santé, en particulier les infirmiers, les sages-femmes, les médecins généralistes qui sont en première ligne de la prise en charge de l'ITA;

promouvoir une alimentation saine et équilibrée, en tenant compte de la richesse et de la diversité des ressources naturelles dont dispose le continent africain; utiliser les médicaments antihypertenseurs ayant un bon niveau de preuves d'efficacité et d'innocuité à moindre coût (pour les sujets dépistés positifs); faire un plaidoyer auprès des décideurs politiques pour une meilleure prise en compte de l'ITA et des facteurs de risque cardio-vasculaire. Soulignons qu'en marge du symposium, la SOCARCO (Société de Cardiologie du Congo) a été créée. L'organisation de cette première édition a coïncidé avec la célébration de la journée mondiale du cœur qui a lieu le 29 septembre de chaque année. La prochaine rencontre internationale est prévue en 2019.

Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU

Université Marien Ngouabi

## Les revendications du personnel toujours sur la table de négociation

L'intersyndicale de l'Université Marien Ngouabi a promis de passer mardi 3 octobre 2017, à la phase supérieure de sa grève illimitée, à travers la radicalisation du mouvement. Une série d'actions pacifiques est envisagée pouvant culminer en un boycott du service minimum. Cette nouvelle étape ferait suite à l'avis de grève de la plateforme universitaire, entrée dans sa phase concrète depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, à l'issue de sa réunion du 31 août 2017 au complexe universitaire Bayardelle de Brazzaville. L'intersyndicale avait fait le point de sa déclaration du 21 juillet écoulé, et décidé la conduite à tenir ensuite. Le collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi avait posé les trois problèmes fondamentaux suivants:

-le paiement intégral des salaires des mois de juin, juillet et



Les syndicalistes de l'Université Marien Ngouabi (Ph. d'archives).

août 2017;

-l'apurement des heures complémentaires, de surveillance et d'encadrement des thèses et mémoires des années antérieures;

-le décaissement de la subvention de fonctionnement des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres 2017.

A ce jour, l'intersyndicale de l'Université Marien Ngouabi n'a toujours pas reçu satisfaction de ces revendications qu'elle pose désormais comme préalables à la reprise des cours. Il sied de rappeler que cette plateforme est constituée de trois associations du supérieur: le SYNALU (Syndicat national de l'université), le SYPENES (Syndicat des personnels non-enseignants) et le SYNESUP (Syndicat des enseignants du supérieur). Jusqu'à l'heure où nous mettons sous presse, les revendications de l'intersyndicale étaient encore suspendues en l'air sans atterrissage concret sur la table des négociations.

Azer ZATABULI




### OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE




**DELL OPTIPLEX**  
Ordinateur de bureau reconditionné

**IMPRIMANTE MULTIFONCTION**  
Impression-Photocopie-Scan

150000

F CFA HT

Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle  
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

## ANNONCE

La veuve ITOUA née ANDJOLI Marie Catherine et les enfants ITOUA Hilaire: ITOUA Chantal Mireille, épouse LOEMBET, ITOUA Léa Evelyne, ITOUA Sylvie, ITOUA Caroline Solange, ITOUA LANGUI Patrick Ghislain, ITOUA LANGUI OSSEBI Stève, ITOUA ANDJOLI Claudia Christelle, ITOUA LANGUI Hilaire Brice, ITOUA LANGUI Lescyna et ITOUA LANGUI Curtis, par la présente, informent les services de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, qu'une procédure judiciaire les oppose à Madame YE QUI CHAN et Monsieur ZHANG KEQUAN pendant devant la Cour d'Appel de Brazzaville ainsi que de la condamnation de Maître ELENGA Anatole à deux (02) ans d'emprisonnement ferme, devant la Deuxième Chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville par jugement répertoire n°002 du 11 Janvier 2017, Vendeur de l'Immeuble Barnier, sans l'accord de la succession. En conséquence, ils demandent à ces services de ne pas procéder à l'établissement d'un titre foncier au profit de telle personne.

La présente vaut opposition.

*La famille ITOUA Hilaire*



**VESTEL**

**Le géant européen de l'électroménager débarque au Congo !**

**Split 12 000 BTU**



**199 000 FCFA HT**

**BUROTOP IRIS, distributeur exclusif de VESTEL  
au Congo.**

---

**Brazzaville: 4 Avenue FOCH 055 777 888 - 066 69 60 60**  
**Pointe Noire: Avenue Moe Katt Matou 044 53 53 53 - 056 056 056**